



CAISSE D'ÉPARGNE
DE FRANCHE-COMTE

TOPO

FRANCHE-COMTE

L'EST RÉPUBLICAIN

le journal qui boude...
DECEMBRE 92
N° 29

LE MENSUEL DU CENTRE INFORMATION JEUNESSE

ACTIONS DE SOLIDARITÉ



«Des mots contre les maux», SOS amitié comme de nombreuses autres associations en Franche-Comté recherche d'urgence des bénévoles. (c) photo Marc PAYGNARD

HUMANITAIRE

OPÉRATION PARRAINAGE AVEC REPORTERS SANS FRONTIÈRES

Plus de 110 journalistes sont officiellement détenus dans le monde. Une association «reporters sans frontières» vous propose de les aider dans leur action.

Page 22

SANTÉ

SIDA

Pour tout savoir sur le test de dépistage du SIDA, les adresses des centres francs-comtois :

Page 20

FORMATION

LES PROGRAMMES EUROPÉENS

Présentés par le Centre d'information sur la formation professionnelle (CIFF)

Page 10

ÉTUDIER EN FRANCHE-COMTÉ

L'INSTITUT DE PRÉPARATION A L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Une carrière dans l'administration vous tente ? Un organisme franc-comtois (l'IPAG) vous aide à vous préparer aux concours d'entrée de la catégorie A.

Page 16

JEUNESSE ET SPORTS



Supplément de l'Est Républicain
du 25 Novembre 1992



Vacances de neige



Le CIJ de Franche-Comté a édité une brochure sur les possibilités de séjours hiver pour enfants et adolescents en Franche-Comté ou au départ de la région.

Cette brochure peut être consulté au CIJ ou dans ses relais.

Parallèlement le CIDJ de Paris a conçu une brochure recensant 200 organismes nationaux proposant différentes formules de séjours et activités liées à la neige destinées à tous les publics. Cette brochure peut vous être adressée à votre domicile moyennant la somme de 45 Francs. Pour toute commande écrire à :

CIDJ - VPC (Eric Richer) - 101, quai Branly - 75740 Paris cedex 15.

TOPO

Supplément mensuel coproduit par le Centre information jeunesse de Franche-Comté et L'Est Républicain
Directeur délégué de la publication
Philippe RENAHY

Rédactrice en chef
Claire BOISSON

Secrétaire de rédaction
Emmanuelle BUSI

Responsable annonces :
François DUMONT

Régie publicitaire
L'EST

Imprimerie : L'Est Républicain
54180 Houdemont

Dépot légal : NOVEMBRE 92

Adresse : TOPO-CIJ,
27, rue de la République,
25000 Besançon,
tél. 81.83.20.40

Télématique : 36.15 IJ

Le service billetterie du CIJ

Vous propose :

— des billets de trains à tarif réduit (BIGE) pour la France et l'Étranger,

— la réservation de vos séjours sportifs à l'UCPA (si vous ne pouvez vous déplacer, le service billetterie peut prendre votre réservation par téléphone le matin du mardi au vendredi),

— la Carte Jeunes (carte ouvrant de nombreuses réductions pour les moins de 26 ans),

— la Carte internationale des auberges de jeunesse, — et la location de billets pour les spectacles et concerts régionaux.

36.15 IJ le minitel de l'info

Au sommaire de ce service minitel : des offres de jobs, de logement, d'auto-stop et chaque semaine dans la rubrique « info-flash », des informations sur les concours, les stages et autres initiatives régionales.

Le prochain numéro de TOPO paraîtra dans les éditions de L'Est Républicain du mercredi 16 décembre.

L'info en fiches

Chaque mois, le Centre Information Jeunesse (CIJ) de Franche-Comté publie un ensemble de fiches contenant des informations pratiques sur divers sujets.

Ces fiches peuvent être consultées au CIJ ou dans ses relais ou bien encore vous être adressées à domicile.

Pour tout envoi, nous vous remercions de compléter le coupon ci-dessous et de joindre la somme forfaitaire de 10 F (en chèque) par fiche commandée.

Nom :

Prénom :

Adresse :

(1) cocher la ou les fiches désirées :

Toutes les fiches énumérées ci-dessous ne mentionnent que des adresses franc-comtoises. Elles sont un complément apporté à l'abonnement national ACTUEL-CIDJ réalisé par le Centre de documentation et d'information de Paris.

- Etudes artistiques - arts plastiques - arts appliqués
- Métiers d'art
- Métiers de la communication visuelle
- Métiers du spectacle : art dramatique
- Métiers de la couture
- Métiers du sport
- Educateur-sportif
- animateur de centres de vacances et de loisirs
- animateur socio-culturel
- Formation continue en langues vivantes : cours et stages
- Droits de l'homme et mouvements pour la paix
- Protection sociale de l'enfant et de l'adolescent
- Cours de français pour étrangers
- Associations au service des personnes handicapées
- Personnes handicapées : possibilités d'emploi et de formation professionnelle
- Le sport et les personnes handicapées

LES GUIDES DES MÉTIERS C.I.D.J./PHOSPHORE



26 titres en vente
au C.I.J. Franche-Comté
et
dans les librairies



Jeu-concours

Caisse d'épargne et MNEF

« Gagnez 45.000 F en 45 secondes »

Financer vos études, assurer votre santé, vous proposer des services adaptés... La Caisse d'épargne et la Mutuelle nationale des étudiants de France (MNEF) ont associé leur savoir-faire pour faciliter votre vie d'étudiant. A cette occasion, ils organisent ensemble un grand concours ouvert à tous les étudiants de 18 à 28 ans.

Un jeu concours tout simple. Il vous suffit pour gagner, d'imaginer le scénario du prochain film publicitaire présentant les offres de service Caisse d'épargne/MNEF et illustrant leur slogan « Caisse d'épargne et MNEF. Ensemble pour faciliter votre vie d'étudiant ».

Ce film présentera la multiplicité des services proposés par les deux organismes aux étudiants sous forme de 5 dessins (format 21 X 29,7) reprenant les moments clés et d'un résumé en 150 mots maximum. Le dernier dessin devra reprendre obligatoirement le slogan.

Le scénario du lauréat, désigné par un jury présidé par Christian Blachas (CB News, Culture pub M6), sera ensuite tourné par une équipe de professionnels et paraîtra sur les écrans au printemps 93.

Le cachet du lauréat: 45.000 F offerts par la Caisse d'épargne.

99 autres prix seront décernés: 20.000 F, 10.000 F et 97 prix de 1.000 F. Et pour chacun d'entre eux une carte MNEF CAMPUS et un abonnement d'un an au magazine TALENTS.

Pour participer

Les étudiants de 18 à 28 ans régulièrement inscrits dans un établissement d'enseignement supérieur, public ou privé et résidant en France, doivent faire parvenir leur bulletin de participation avant le 31 décembre 1992.

La qualité de vos dessins n'entre pas en ligne de compte dans l'appréciation du jury. Seule votre idée l'intéresse.



BULLETIN DE PARTICIPATION

à renvoyer au plus tard le 31-12-92 (cachet de la poste faisant foi) à:
Concours Caisse d'Épargne/MNEF - Cedex 3749 - 99374 PARIS Concours

NOM :

Prénom : Date de naissance :

Adresse :

Code postal [] [] [] [] [] Ville :

Etudes suivies :

Etablissement :

VOTRE SCENARIO

(150 mots maximum articles compris)

4 bons plans pour réussir votre film

- La force : convaincre que les services Caisse d'épargne et MNEF facilitent la vie de chaque étudiant.
- La concision : convaincre en 45 secondes.
- L'originalité : imprégner les mémoires.
- Le ton : apte à convaincre les étudiants.



En France aussi l'on recherche des bénévoles

Vous rêvez d'actions humanitaires? Inutile parfois de s'expatrier hors de la terre natale. Le cadre associatif, particulièrement dynamique en France, recherche chaque année des personnes prêtes à s'investir personnellement dans une action de bénévolat. Des exemples d'associations régionales.

Les formes du bénévolat sont conséquentes et correspondent à tous les aspects de la vie sociale. Aux formules les plus « traditionnelles » comme celles concernant l'aide aux personnes défavorisées, s'ajoutent des besoins nouveaux auxquels le bénévolat tente de répondre; il s'agit par exemple d'actions concourant à la protection de la nature et du patrimoine.

En France, près de 4 millions de bénévoles de tous âges, toutes formations et toutes origines contribuent ainsi à ce mouvement de désintéressement pour l'intérêt de la collectivité.

Comment devenir bénévole ?

Une activité bénévole implique un travail, des efforts constants et réguliers contrairement à l'amateurisme. C'est un réel engagement. Aussi, avant de vous lancer dans cette aventure, réfléchissez :

— **au domaine** pour lequel vous voulez oeuvrer

— **au temps** que vous pouvez consacrer

— **aux motivations** qui vous poussent à choisir telle activité

— **à votre résistance morale** : certaines activités peuvent « ébranler » votre équilibre nerveux

— **à l'association choisie** : certaines d'entre elles revêtent un caractère ou une appartenance politique ou religieuse à laquelle vous n'agréez peut-être pas.

Que choisir ?

Pour faciliter votre engagement dans une activité bénévole, vous pouvez consulter le représentant du centre national du volontariat dans votre région.



Etre bénévole c'est savoir écouter et agir pour faciliter l'insertion sociale des personnes momentanément marginalisées ou démunies. (c) photo Laurent CHEVIET

En Franche-Comté, il s'agit du Centre de volontariat de Besançon, 2 bis, place Jean Cornet (Tél. 81.82.19.10 les lundi et vendredi de 15 h à 17 h et sur rendez-vous). Il pourra vous indiquer les associations utilisatrices de volontaires, les organismes spécialisés pour les étrangers, l'écologie... et de façon générale sur toutes les questions relatives au bénévolat.

Votre mairie, ou les différents cultes pourront également vous être utiles dans votre démarche.

Plus concrètement les associations suivantes ont acceptées de nous répondre et de nous livrer en quelques lignes leurs besoins en **jeunes bénévoles**.

Aides

Association de lutte contre le SIDA

— Association reconnue d'utilité publique ayant pour objectif d'enrayer par l'information et l'éducation la transmission sexuelle et sanguine du virus du SIDA; de briser la solitude des personnes atteintes; de défendre leur image, leur dignité, leurs droits par la mise en place de formes concrètes de solidarité contre la peur, les tabous et la discrimination.

— Aides Franche-Comté qui comporte 3 salariés et 25 volontaires est l'un des 31 comités régionaux de la Fédération

Aides. Aides Franche-Comté assure une permanence téléphonique du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h. Un répondeur enregistre vos messages en dehors de ces permanences d'écoute. Les autres services offerts : groupe de parole animé par un professionnel extérieur à l'association pour une action de soutien pour les personnes séropositives ou malades, relaxation avec une relaxologue-sophrologue, permanence sociale et permanence de soutien psychologique.

— Recherche des bénévoles pour assurer les services suivants : visite des malades à l'hôpital ou à leur domicile, fai-

re leurs courses, relever leur courrier, garder leurs enfants, encadrer et partager des moments de détente et de convivialité, permanence téléphonique... Les bénévoles s'engagent à donner 3 heures par semaine de leur temps ou 10 heures par mois pour une durée minimale de 6 mois.

— Tout nouveau bénévole est tenu de participer aux actions de formation continue et aux séances de régulation. Avant de rejoindre l'équipe d'Aides, il recevra une formation sur deux week-end.

— **Contact** : écrire au Président de l'association Aides Franche-Comté (en expliquant sa motivation) - 15, rue du petit Battant - 25000 Besançon

Amnesty International

— Mouvement d'action mondial de défense des droits de l'homme centré exclusivement sur les prisonniers d'opinion c'est-à-dire les personnes détenues du fait de leur idée, de leur race et de leur religion à condition qu'elles n'aient eu aucun recours à la violence ni préconisé son usage.

— Recherche des « militants » s'engageant à travailler en équipe pour suivre annuellement 2 cas soumis par le secrétariat national. L'équipe aura alors carte blanche pour de-

mander leur libération auprès du gouvernement concerné (lettres, campagnes, recherche de la famille...). Parallèlement les membres d'Amnesty international lancent des campagnes d'action et d'information sur certains pays (en ce moment les indiens d'Amérique) et participent à la recherche de fonds. Des réunions ont lieu tous les 15 jours.

— **Contact** Amnesty international :

Doubs : M. Penotet - 28 C, rue des frères Chaffangeon -

25000 Besançon - Tél. 81.61.18.67 et M. Guiraud - 22, rue des Remparts - 25300 Pontarlier - Tél. 81.39.40.41.

Jura : Mme Ducoloner - 21, rue du Vignoble - 39000 Lons-le-Saunier - Tél. 84.43.11.32 et Mme Roussin - 5, avenue Albert Ier - 39500 Tavaux - Tél. 84.71.47.34.

Haute-Saône : Mme Bugier - 30, avenue des Capucins - 70100 Gray - Tél. 84.65.52.12 et M. Lego - 27, rue Jean Moulin - 70000 Vesoul - Tél. 84.76.38.69.

Territoire de Belfort : Mme Guilbert - 6, ter rue de Meroux - 90400 Vezelois Belfort.

Auxilia

— Service d'enseignement par correspondance gratuit à destination des déshérités, des personnes handicapées, incarcérées ou marginalisées qui n'ont ni la possibilité ni les moyens matériels de suivre un enseignement.

— Recherche de jeunes étudiants bénévoles pour prendre en charge un élève c'est-à-dire s'engageant à corriger une fois

tous les 15 jours un devoir et lui apporter son savoir dans un domaine précis. Actuellement les langues vivantes et notamment l'Anglais ainsi que les techniques informatiques sont très demandées. Cet engagement est assez lourd puisque le futur « professeur » se doit de suivre son élève jusqu'à la fin de sa formation et sans autre contact que les lettres et le téléphone.

— L'organisation d'Auxilia ne permet pas un regroupement

systematique des différents « professeurs » bénévoles. Les nouveaux venus dans l'association bénéficient de conseils pédagogiques pour mener à bien leur tâche.

— Pour permettre de mieux répondre à votre demande, il est nécessaire de faire parvenir à Auxilia une lettre de motivation et un curriculum-vitae.

— **Contact** : Auxilia - M. de Muizon - 102, rue d'Aguessau - 92100 Boulogne - Tél. 16 (1) 46.04.56.78

445 titres de fiches d'informations pratiques sur les métiers, l'enseignement, les formations, l'emploi, les sports, les loisirs, les vacances et les pays étrangers.

L'abonnement
ACTUEL-C.I.D.J.
en vente au C.I.J.
Franche-Comté

GENEPI

Groupement étudiant national d'enseignement aux personnes incarcérées :

— Service d'entraide aux personnes incarcérées, sous différentes formes : animations socio-culturelles (théâtre, arts

plastiques, cours d'enseignement général et supérieur, formations pratiques (code de la route, comptabilité...) et activités ponctuelles (spectacles, conférences...).

— Recherche bénévoles étudiants pour travail par groupes

de deux selon la volonté de l'administration pénitentiaire. tout « voyeurisme » est bien entendu proscrit.

— Le responsable du groupe assure une formation à tout nouveau membre.

— Contact : Tél. 81.80.87.55

Les petits frères des pauvres

— Association «Loi de 1901» dont le but est d'aider et de servir dans un esprit de gratuité les pauvres et par priorité les personnes âgées les plus isolées ou handicapées en leur apportant non seulement une aide matérielle et physique mais aussi une écoute et de la tendresse.

— Recherche :

1) pour les vacances scolaires

des jeunes bénévoles majeurs pour accompagner des personnes âgées dans l'une des 17 maisons de vacances gérées par l'association. Ils devront ainsi participer aux actions d'animations, aider à la toilette des personnes âgées, faire le ménage, les courses... Les bénévoles s'engagent pour 3 semaines et bénéficieront d'une formation.

2) tout au long de l'année des bénévoles pour suivre une per-

sonne âgée et lui prodiguer écoute et tendresse tout en effectuant certaines tâches ménagères.

3) les plus jeunes peuvent également s'adresser à l'association pour participer à des opérations ponctuelles (distribution de tracts...).

— Contact : Petits frères des pauvres - 64, avenue Parmentier - 75556 Paris cedex 11 - Tél. 16(1) 49.23.13.00

Les Restaurants du coeur

— Association créée en 1985 par Coluche et dont le but est de distribuer de la nourriture aux personnes en grande précarité du mois de novembre au mois de mars.

— Recherche des bénévoles pour déballer la marchandise

qui arrive, faire des rations et assurer la distribution deux jours par semaine.

— Contact « Les restaurants du coeur » :

Doubs : 18, rue du Professeur Haag - 25000 Besançon - Tél. 81.61.11.84 (Mme Carpi)

Jura : 4, rue Claude Didier - 39300 Champagnole - Tél. 84.52.13.35

Haute-Saône : 13, cours Montaigne - 70000 Vesoul - Tél. 84.76.03.93

Territoire de Belfort : 8, rue de la Paix - 90000 Belfort - Tél. 84.21.42.55

Secours catholique

— Service d'entraide aux personnes en difficulté dans le respect de leurs projets et en les aidant à devenir acteurs de leur propre développement. Le secours catholique assure une permanence d'accueil d'urgence (écoute, fourniture de vêtements, aide à la recherche d'un logement et d'un travail, ateliers de petits travaux...) et développe des activités destinées aux enfants de familles défavo-

risées (accueil familial de vacances, soutien scolaire, accompagnement...) et de façon générale aux personnes en situation précaire.

— Recherche des bénévoles pour aider au logement ou relogement des défavorisés, apporter aux personnes âgées et isolées tendresse et réconfort en leur rendant visite et accompagner des enfants en difficulté scolaire.

— Contact : Secours catholique :

Doubs et Haute-Saône : 14, rue d'Alsace - BP 413 - 25018 Besançon cedex - Tél. 81.81.41.91.

Jura : 105, rue Marcel Paul - BP 189 - 39005 Lons-le-saunier cedex - Tél. 84.24.44.31.

Territoire de Belfort : 10, rue Michelet - BP 15 - 90000 Belfort - Tél. 84.22.83.09

La porte ouverte

— Service d'aide psychologique sous forme d'entretien pour personnes en difficulté faisant la démarche de venir dans les lieux de permanence. Service qui ne délivre aucune aide matérielle ou financière, réoriente les personnes vers les organismes qui peuvent répondre à ce genre de demande si c'est le cas.

— Recherche des bénévoles s'engageant à tenir une fois par semaine une permanence de 4 heures. La sélection est rigoureuse, le futur «accueillant» doit avoir obligatoirement un entretien avec le psychologue de l'association afin de pouvoir juger de ses motivations et capacités à sa fonction d'«accueillant».

— Suite à cet entretien, le futur accueillant reçoit une formation spécifique dispensée par un professionnel. Par la suite et une fois par mois l'équipe suit une formation approfondie avec l'aide d'un psychologue.

— Contact : La porte ouverte - 17, rue du Palais de Justice - 25000 Besançon

SOS Amitié

— Service d'aide d'urgence téléphonique qui doit permettre à celui qui appelle de retrouver la capacité de communiquer - Service anonyme et disponible à tous 24 heures sur 24 -

— Recherche bénévoles pour donner 24 heures par mois de leur temps à l'association en assurant des permanences d'écoute.

— Une formation de 4 mois est donnée aux futurs «écouteurs».

— Contact : écrire à SOS Amitié BP 1572 - 25009 Besançon cedex (pour le Doubs) ou SOS Amitié - Villa chenevière - 5, rue Charles Lalance - 25200 Montbéliard (pour l'aire urbaine et Belfort).

UNICEF

United nations international childrens emergency found :

— Organisation de solidarité internationale compétente pour tout ce qui concerne les enfants dans le monde. L'UNICEF n'intervient qu'à la demande expresse des gouvernements ; ses programmes de développement visent à la mise en place de structures permettant d'améliorer : la santé, la prévention, l'alimentation, la nutrition, l'assainissement, l'hygiène, l'accès à l'eau potable, l'éducation, la formation et l'environnement des familles.

— Recherche des jeunes bénévoles s'engageant pour un an soit régulièrement (1 heure par semaine) soit ponctuellement pour des actions ponctuelles ou «fortes» (ventes de produits UNICEF au moment de Noël). Les possibilités d'activités offertes aux bénévoles sont assez larges : organiser des réseaux de vente du matériel UNICEF, assurer des permanences dans le cadre d'un local ou d'un stand ; prendre des contacts avec les milieux d'entreprise, les médias ; faire de l'information en milieu scolaire... Les bénévoles devront aimer le travail en équipe.

— les bénévoles bénéficient de réunions de formation à la connaissance de l'UNICEF et à la vie associative. Ils sont informés de la vie du comité par un bulletin de liaison interne.

— Une cotisation annuelle de 100 F (50 F pour les jeunes de moins de 25 ans) permet de soutenir concrètement l'association).

— Contact : Comité UNICEF 25 - 6, rue des Fusillés - 25003 Besançon cedex - Tél. 81.83.41.33 (le comité du Doubs vous fournira les contacts pour les autres départements de la région).



Un toit c'est un droit. De nombreuses associations militent pour le faire respecter. (c) photo Marc PAYGNARD.

Pour vous documenter, vous pouvez vous référer aux fiches ACTUEL-CIDJ n° 5.50 «Activités bénévoles» et n° 5.51 «Droits de l'homme et mouvements pour la paix» qui vous présentent les différentes associations d'entraide existant au niveau national. Des compléments régionaux réalisés par le CIJ de Franche-Comté mentionnent quant à eux l'existence des structures régionales et locales.

Ces fiches peuvent vous être adressées à domicile, moyennant la somme forfaitaire de 10 francs (en chèque) par fiche demandée.



Pour toute information : Tél. 16 (1) 44.49.12.77

En cas de vol comment éviter les mauvaises surprises

Il se produit, en moyenne en France, un cambriolage chaque minute. Au moment de l'indemnisation les victimes ont souvent de mauvaises surprises. Explications pour les éviter.

C'est bien souvent lorsque le vol est arrivé que l'on se pose des questions sur l'assurance de sa maison ou de son appartement. Faire le tour du propriétaire peut apparaître parfois rébarbatif, mais peut éviter bien des déboires.

En matière d'habitation, il est important de savoir comment est définie la notion de vol. La plupart du temps, il s'agit de ceux réalisés à l'intérieur de l'habitation elle-même à condition qu'il y ait effraction, escalade, violence, introduction clandestine ou usage de fausses clés. Dans ces deux derniers cas, il faudra alors le prouver!

Notez bien que la quasi totalité des contrats précisent qu'en cas d'absence des occupants, supérieur à 45 ou 90 jours, selon le cas, consécutifs ou non, le logement n'est plus assuré.

Certains contrats indiquent parfois qu'une franchise sera appliquée. Encore faut-il mieux en connaître le montant.

Dans tous les cas, la somme remboursée n'est pas directement proportionnelle au montant des biens volés. Elle l'est au moment du capital assuré si vous minorez celui-ci pour payer une prime moins chère, il faut en mesurer le risque. Il faut également savoir si le capital assuré est régulièrement réévalué. Un coefficient de vétusté s'applique à un certain nombre de biens.

Tous les contrats ne prévoient pas automatiquement le remboursement, des actes dus au vandalisme, l'assurance ne couvre le plus souvent que les dégâts faisant suite au vol. Mais une extension du contrat reste possible dans ce cas. Si on vous lacère votre canapé ou barbouille vos murs, vous recevrez une indemnité.

Des preuves

Les bijoux et autres objets précieux ne sont le plus souvent assurés que pour un montant forfaitaire du capital assuré, en général entre 10 et 30%. Une extension du contrat peut alors être facilement réalisée. Pour les bijoux et objets précieux

une simple photo ne suffira pas pour être indemnisé. Cela n'est pas un justificatif pour leur valeur ou leur qualité. Il faut garder les factures ou l'inventaire notarié des objets reçus en héritage.

En matière d'assurance, que ce soit pour le vol, l'incendie, il est toujours bon de se ménager des preuves.

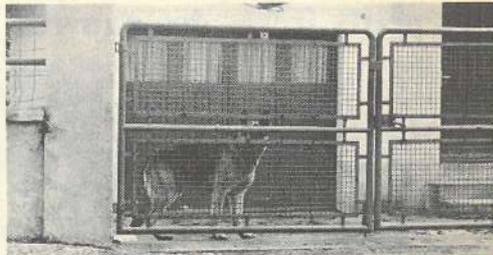
Pour cela, un dossier, mis à jour et conservé dans un lieu sûr évitera bien des déboires. Tout ce qui permet en cas de sinistre d'attester l'existence et la valeur des biens est utile. L'accumulation des indices permet à l'expert de vous attribuer une indemnisation la plus favorable possible: les photos des différents appareils ou meubles, avec la photocopie des factures d'achat, les relevés de cartes de crédit ou de compte chèques sont en plus parfois indispensables pour être bien indemnisés.

Tous les contrats l'indiquent, l'assurance ne dispense pas de certaines précautions. La porte d'entrée par où passent 85% des cambrioleurs doit être munie de deux systèmes de fermeture, serrure ou verrou de sûreté. Le plus efficace étant d'opter pour une fermeture multi-points homologués de type «A2P».

Les portes vitrées facilement accessibles doivent être protégées par des volets ou des persiennes renforcées de barre de fer ou alors remplacées par un matériau plus résistant, verre feuilleté par exemple.

Les caves, garages séparés de l'habitation sont souvent exclus de la garantie. Il ne faut pas y entreposer des biens précieux ou alors bien l'indiquer à son assurance.

Devant la maison, dans le jardin même si la barrière est fermée à clef, la tondeuse ou le



La présence d'un chien constitue une première dissuasion.

VTT ne sont pas garantis contre le vol!

Parfois, le texte d'une clause de contrat est obscur ou ambigu. Si vous estimez avoir raison et votre assureur aussi: qui a raison et qui a tort?

Le Code Civil (art. 1156 à 1164) précise que l'on doit rechercher quelle a été la com-

mune intention des deux parties contractantes, plutôt que de s'arrêter au sens littéral du texte. Dans le doute, la convention s'interprète contre celui qui a rédigé le contrat à savoir l'assureur et en faveur de celui qui a contracté l'obligation, l'assuré.

Joseph DOILLON

Ce qu'il faut savoir

Attacher vos ceintures

Les accidentés de la route ayant omis d'attacher leur ceinture de sécurité doivent être moins indemnisés que ceux en règle. Tel est le sens d'un arrêt de la Cour de Cassation en date du 17 juin 1992. Les magistrats ont rendu cette décision dans une affaire impliquant un conducteur victime d'un accident dont il n'était en rien responsable. Ils ont considéré que l'automobiliste sans ceinture a «commis une faute ayant concouru à la réalisation du dommage».

Les indices

— *Indice du coût de la construction*
2ème trimestre 1992 (I.O du 16/10/92): 1.002 (+1% en un an)
1er trimestre 1992: 1.006
4ème trimestre 1991: 1.002
3ème trimestre 1991: 996
2ème trimestre 1991: 992
1er trimestre 1991: 972
— *SMIC* (depuis le 1er juillet 1992)
34,06 F de l'heure
5.756,14 F brut mensuel

Réparation automobiles

Ce sont les garages du département de la Haute-Saône qui proposent les tarifs les plus intéressants. Ils sont moins chers de 15,68% par rapport à la moyenne régionale. Telle est la

conclusion d'une enquête effectuée par le Centre local d'information sur les prix (CLIP) du réseau Est.

Entre voisins

Même en cas de prescription trentenaire (art. 672 du Code civil) un voisin peut exiger que, tout ce qui est planté à une distance non légale (2 mètres pour les plantations supérieures à 2 mètres de haut, 0,50 mètre pour celles inférieures à 2 mètres), ait les branches coupées en limite par le propriétaire. Tel est le sens d'un arrêt de la Cour de Cassation qui s'appuyant sur l'article 673 du Code civil indique: «il est possible cette fois de faire couper les branches et de couper les racines de tout ce qui n'est pas planté à une distance légale. Ce droit est imprescriptible.»

Père quand même!

Un concubin consent à l'insémination artificielle de sa compagne et reconnaît l'enfant avant sa naissance. Il change d'avis et demande à la Cour d'appel d'annuler cette reconnaissance. Motifs: la procréation entre concubins a une cause et un objet illicites. La Cour d'appel lui donne gain de cause sur les motifs, mais elle le condamne à verser des dommages et intérêts à la mère. Raisonnement de la Cour d'appel: l'intéressé a contracté vis à vis de l'enfant l'obligation de se comporter comme père en subvenant notamment aux besoins de celui qui l'a reconnu.

La Cour de cassation (le cvj. 1/7/90) a confirmé l'arrêt de la Cour d'appel.

J.D

ER 9 001192

ÉCOLE DE CONDUITE

Personeni

Pour son 15^e anniversaire à BESANÇON, l'Auto-Ecole PERSONENI offre à toutes inscriptions faites du 2 au 30 novembre 1992 :

-30%

sur toutes leçons de code

120 F au lieu de 150 F

l'heure pratique plateau moto

3 BUREAUX A BESANÇON :

- Centre-ville Marulaz : **81.82.20.40**
- Montrapon : **81.50.39.30**
- Planoise : **81.51.08.98**

et pour mieux vous satisfaire, le 4^e bureau à **Chalezeule**, sur sa piste privée (très prochainement)

(N° d'agrément : 124)



CAF
DE BESANCON

Logement des personnes défavorisées : le rôle de la Caisse d'allocations familiales dans le plan départemental

La loi du 31 mai 1990 dite « Loi Besson » consacre le droit au logement pour tous

Le Fonds de solidarité pour le logement mis en place suite à la Loi Besson, s'inscrit dans le Plan départemental pour le logement des personnes défavorisées. Arrêté le 18 mars 1991, conjointement par le Préfet et le Président du Conseil Général du Doubs et divers services et organismes tels que les Caisses d'allocations familiales, les organismes logeurs... ce plan a une durée de 3 ans.

Précédemment, divers dispositifs d'aides au maintien et à l'accès au logement existaient.

Ceux-ci, le Fonds d'aide au logement et de garantie (FARG), la Commission départementale des retards de loyers (CODERELO), la Commission d'examen de retards de loyers (CERL) ont fonctionné jusqu'en juin 1991. Le Fonds de solidarité pour le logement (FSL) a pris le relais depuis.

Du diagnostic établi il ressort que :

- l'habitat insalubre représente 1.860 logements,
- le parc logement inconfortable atteint 16,8% des résidences principales,
- près de 3.000 personnes sont hébergées dans un habitat transitoire,
- 40.000 personnes vivent en surpeuplement,
- 6.000 ménages sont inscrits sur des listes d'attente dans les organismes HLM...

Partant de ce constat, il est apparu nécessaire de conjuguer les efforts de cha-

cun des partenaires concernés afin d'assurer aux personnes défavorisées du département du Doubs le droit au logement.

Le plan départemental a pour objectifs :

- la solvabilisation des ménages,
- l'accompagnement social,
- le développement de l'offre de logements,
- le traitement des situations des ménages spécifiques (accédants en difficulté, gens du voyage, rapatriés d'origine nord-africaine).

Pour répondre aux deux premiers objectifs, le **Fonds de solidarité logement** a été mis en place. Il est destiné à accorder sur l'ensemble du département du Doubs des aides financières et à prendre en charge les mesures d'accompagnement social, nécessaires à l'installation ou au maintien dans le logement, des personnes défavorisées. La convention a été signée le 19 juin 1991 pour 3 ans entre : Etat - Département - Les Caisses d'allocations familiales de Besançon, Montbéliard et l'Association départementale pour l'accès au logement (ADAL). Il est financé par l'Etat, le Département, les Caisses d'allocations familiales, les organismes logeurs, les communes etc...pour près de :

6.000.000 Francs

Après un an de fonctionnement, 1.343 ménages ont pu bénéficier de ce dispositif dans le Doubs.

Fonds de solidarité pour le logement (FSL)

1 - Pour qui ?

Pour les locataires de bonne foi ou pour les candidats locataires du secteur public ou privé ayant des difficultés particulières à se maintenir ou à accéder à un logement.

Exemples :

- Sans domicile ou mal logés
- Ménages ayant de faibles revenus ou des revenus précaires
- Ménages logés dans des logements transitoires,...

2 - Pour quels logements ?

Les logements en location :

- Du parc HLM
- Du parc privé



3 - Avec quels moyens ?

- Des aides financières :
 - Pour se maintenir dans le logement
 - De façon à faire face à des impayés de loyer,
 - De façon à prendre en charge au maximum pendant 6 mois le loyer différentiel pour répondre à une situation momentanément difficile.
 - Pour accéder à un logement
 - Par une garantie financière versée au bailleur en cas d'impayés
 - Par une aide pour faire face aux frais dans un nouveau logement (caution, assurance...)
- Ces aides peuvent prendre la forme :
 - de prêts
 - de cautions
 - de subventions
 - de garanties.
- Elles sont attribuées soit au bailleur, soit au locataire.
- Un accompagnement social :
 - Il est actuellement assuré par les travailleurs sociaux des institutions.

4 - Comment bénéficier du fonds ?

Pour obtenir ces aides les démarches se font :

- soit par la personne en difficulté auprès :
 - du travailleur social du Centre médico-social du quartier,
 - d'une association agréée,
 - du travailleur social de la Caisse d'allocations familiales.
- soit par le propriétaire-bailleur lui-même auprès :
 - du travailleur social du Centre médico-social du quartier,
 - du travailleur social de la Caisse d'allocations familiales,
 - de la Section départementale des aides publiques au logement (SDAPL).

5 - Qui attribue ces aides ?

- Pour le maintien : Quatre Commissions locales de coordination logement (CLCL). Elles sont co-présidées par l'Etat et le Département. Le secrétariat est assuré par les deux Caisses d'allocations familiales du Doubs.
- Pour l'accès : l'ADAL qui gère le FARG et le FAI (fonds d'aide à l'installation) par le biais de son comité technique.

Adresses utiles :

- Caisse d'allocations familiales (CAF) de Besançon - 2, rue Denis Papin - 25037 Besançon cedex
- Direction de la vie familiale et sociale (DIFS) - 18, rue de la Préfecture - 25043 Besançon cedex
- Association départementale pour l'accès au logement (ADAL) - 37, rue Battant - BP 81 - 25013 Besançon cedex
- Agence départementale d'information logement (ADIL) - 37, rue Battant - 25000 Besançon

Le secrétariat et la gestion du Fonds de solidarité pour le logement sont assurés par la Caisse d'allocations familiales de Besançon.

NOTRE MISSION...
vous faire la vie plus facile

Cadeau

Pour Noël, l'association Doubs nature environnement tient à la disposition de ceux qui le souhaitent un « Trivial pour suite de l'environnement » appelé Oikos Logos. Prix 310 F + 25 F de frais d'envoi à Doubs nature environnement -12, rue de la Famille à Besançon.

Rapaces branchés

Au cours des dix dernières années, la Ligue pour la protection des oiseaux (LPO) a recensé - dans le cadre d'une étude commanditée par EDF - 686 morts de rapaces dues aux installations électriques. Pour deux espèces très menacées, l'Aigle de Bonelli et le Vautour fauve, le réseau électrique constitue la première cause de mortalité.

La LPO demande en conséquence qu'en priorité les lignes électriques aériennes traversant les ZICO (Zones d'importance communautaire pour les oiseaux) soient neutralisées, c'est-à-dire munies de dispositifs (leurre, spirales et fourches, etc...) dissuadant les oiseaux de tenter de s'y poser.

Retour à l'envoyer

En Allemagne, à partir du 1er janvier 1993, pratiquement tous les conteneurs de produits alimentaires, pots de yaourt, boîtes de sardines, tubes de dentifrice, bouteilles de champagne, sachets de farine, etc... pourront être rapportés au commerçant. C'est la phase la plus spectaculaire d'un programme de recyclage d'emballages qui aura instauré successivement la récupération des caisses, palettes et cartons puis celle des sacs, enveloppes, pellicules plastiques et autres.

A petit feu

Depuis sa découverte par les Européens (en 1500), l'Amazonie brésilienne a perdu 8,7% de sa couverture végétale originale. Au rythme actuel de déboisement elle aura disparu dans 330 ans.

Sur l'agenda

- 7 décembre : à 20h30, conférence « l'eau à Besançon » - Lieu : Foyers des jeunes travailleurs de Besançon.
- 15 décembre : à 20h30, conférence « du climat des cités lacustres à celui de XXIe siècle » par Michel Magny. Lieu : Institut de sciences naturelles, place Leclerc à Besançon.

Pollution des lignes à haute tension : « un danger pour la santé »

« Il existe une relation entre certaines formes de cancers et l'exposition aux champs magnétiques provoqués par les lignes électriques haute et moyenne tension » affirme un spécialiste de ces problèmes Daniel Depris. Arguments.

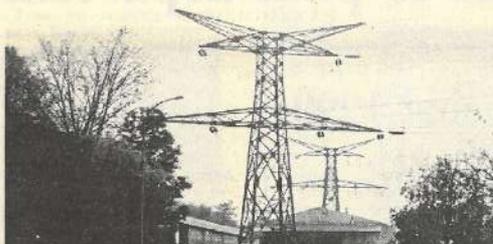
Toute installation électrique engendre un champ magnétique. Pour observer le phénomène, il suffit de regarder l'aiguille d'une boussole que l'on approche d'un fil de cuivre reliant par exemple les deux bornes d'une pile électrique. Daniel Depris (1), physicien, expert européen en matière de pollutions électromagnétiques assure qu'il existe bien une relation directe entre certaines formes de cancers et l'exposition aux champs électromagnétiques émis par les lignes électriques de haute et moyenne tension.

« En ce qui concerne les effets biologiques et pathologiques des champs magnétiques provoqués par les lignes électriques de haute et moyenne tension, il faut aller chercher l'information honnête et objective aux Etats-Unis », assure Daniel Depris. « Là-bas, des études menées depuis une dizaine d'années par des équipes universitaires indépendantes établissent un lien direct entre certaines formes de cancers et les champs magnétiques dus aux lignes haute tension ».

Pour quelles sortes de cancers ? « Les champs électromagnétiques sont plus particulièrement dangereux pour tout être qui se trouve en période de croissance : les enfants et les femmes enceintes. Mais le risque ne sera pas toujours le même d'un individu à l'autre », rappelle Daniel Depris, pour qui, « chez les enfants, quatre types de cancers peuvent ainsi être associés aux pollutions électromagnétiques : les leucémies, les lymphosarcomes (une autre forme de cancer du sang), et les cancers du système nerveux et les cancers du cerveau ».

Revenir à la bougie ?

« Nous pouvons aussi être très inquiets d'un autre effet relevé par les équipes de chercheurs américains : un groupe d'enfants, bien que n'ayant pas été directement sous l'effet des champs électromagnétiques a développé les mêmes pathologies. Et qu'a-t-on remarqué ? Ces enfants sont issus de couples dont l'un au moins de ses



En enterrant les lignes électriques, la pollution électromagnétique diminue de 95%.

membres est exposé professionnellement aux pollutions électromagnétiques des lignes haute tension ».

Sur ce point précis, les médecins américains insistent sur le fait que ces données doivent être confirmées par la recherche.

De toute manière, il faut croire que le problème se pose puisqu'EDF avec le concours de l'INSERM (Institut national de la santé et de la recherche médicale) réalisent une enquête sur ce problème. Mais, « l'INSERM ne fait que traiter les données fournies par EDF, laquelle se trouve à la fois juge et partie. Les résultats de cette enquête devaient être publiés en 1991, nous sommes à la fin de 1992 et ils ne le sont toujours pas ! EDF essaie de gagner du temps ».

Les enquêtes faites par EDF sont tronquées. Elles ne peuvent être objectives. Les médecins d'EDF, s'ils sont bien docteurs en médecine, sont d'abord des agents d'EDF. Les seuls résultats auxquels il est possible de croire, sont ceux réalisés par des équipes totalement indépendantes, ce qui est le cas aux Etats-Unis. En Belgique, une loi-cadre dont je suis à l'origine, reconnaît la pollution des ondes électromagnétiques ».

Et que peut-on faire ? Faut-il revenir à la bougie ? « Non. Il faut veiller à ne pas dépasser les seuils tolérables, des techniques existent. Prenons un exemple : en ce qui concerne les champs magnétiques émis par

les lignes électriques à haute tension, ils sont considérés par les chercheurs américains comme le vecteur principal des effets cancérigènes. Ils diminuent de 95% lorsque le réseau électrique est enterré ».

Pour EDF, les risques d'avaries sont plus élevés en réseau souterrain qu'en réseau aérien ?

« Les responsables d'EDF avancent toujours ce genre d'arguments. La réalité technique est bien différente. La fiabilité des câbles souterrains et en particulier des câbles modernes à isolation synthétique est très grande. A Paris, toutes les lignes électriques sont enterrées, ce qui est possible à Paris ne serait pas possible en pleine campagne ? Ce n'est pas sérieux de la part d'EDF tout cela. D'autre part, des documents d'EDF prouvent que les pannes en réseau souterrain sont extrêmement rares et en cas d'avarie, les délais de réparation ne sont en moyenne pas supérieurs à ceux des lignes aériennes ! »

Et Daniel Depris de conclure, « s'il n'est jamais trop tard, il est temps... et plus que temps de réagir et de cesser de mentir. C'est notre santé qui est en cause ».

Joseph Doillon (1) Daniel Depris, physicien, expert européen en nuisances électromagnétiques et pollutions énergétiques. En tant qu'expert indépendant, il a été requis par des associations de défense, des maires, des groupements de communes et conseils généraux.

Pour s'adapter au gaz carbonique

La teneur de l'atmosphère en gaz carbonique sera, vers le milieu du XXIe siècle, le double de ce qu'elle est actuellement. Comment réagiront les arbres forestiers ? Pour le savoir, le laboratoire d'étude de la pollution atmosphérique du centre de recherches forestières de l'INRA à Nancy a installé une station dans le Puy-de-Dôme, munie de dispositifs à ciel ouvert où l'atmosphère sera enrichie en CO2.

Première européenne

La ville de Besançon et ses deux villes jumelées de Fribourg et Huddersfield, l'association Doubs nature environnement, ainsi que les associations de protection de la nature des deux villes signeront le 19 janvier 1993 une charte pour l'environnement. Ce texte signé simultanément par six organismes permettra d'obtenir des échanges d'informations avec nos voisins européens et d'engager des actions programmées d'amélioration de l'environnement urbain. Cette charte tripartite sera la première en Europe.

Vieux papiers

Le club Tiers-Nord du lycée de Pontarlier récupère les vieux papiers journaux et papiers pour les revendre au profit d'un village malien. Pour prendre contact, il suffit de téléphoner au 81.39.10.41 ou 81.39.23.56.

Pomper les CFC

La récupération des CFC (fréon), gaz de refroidissement des réfrigérateurs et congélateurs qui détruisent la couche d'ozone, est désormais bien organisée en plusieurs lieux de la région.

Ce marche déjà à Besançon (déchetterie), Pontarlier (déchetterie), district de Montbéliard (communauté Emmaüs). Quant à Vesoul, le lycée Luxembourg (section froid et climatisation) vient d'obtenir un financement pour construire une pompe à CFC. Celle-ci devrait être mise par la suite à disposition du public.

GRAND MARCHÉ DU CADEAU
27-28-29 NOVEMBRE

Entrée : 10 F gratuite pour les enfants de moins de 10 ans. Manège et garderie pour les enfants à l'intérieur.

EST REPUBLICAIN

DES CENTAINES D'IDÉES CADEAUX

80 exposants
3.000 m² couverts et chauffés
pour le plaisir des grands et des petits.

WATERFORM PARK
(Ancien parc des loisirs)
VOUJEAUCOURT

Jacques Le Goff: «l'Europe n'est pas une idéologie mais un idéal»

Pour cet historien, professeur à l'Ecole des hautes études en sciences sociales, l'Europe doit être faite pour les peuples. Mais cela passe par la constitution d'une Europe économique, monétaire et politique. Interview.

Question: Dans la manière de construire l'Europe, on reproche souvent l'insuffisante association des peuples. Qu'en pensez-vous et que proposez-vous?

Jacques Le Goff: L'insuffisante participation des peuples à la construction européenne est un de ses principaux défauts. Mais souvent dans l'histoire ce sont des minorités éclairées et des communautés d'intérêt matériel qui ont été à l'origine de mouvements progressistes auxquels les peuples ont ensuite adhéré. L'inverse est une idée romantique que l'histoire ne vérifie pas. Mais cette adhésion des peuples est nécessaire et doit être obtenue de deux façons, l'une et l'autre nécessaire.

D'abord informer les peuples pour que la majorité puisse se prononcer en toute connaissance de cause. Un référendum exige une campagne non de propagande idéologique (dans un sens ou dans l'autre) mais d'explication objective et honnête qui, dans le cas de Maastricht, n'a été faite que tardivement et insuffisamment.

La seconde voie nécessaire est celle d'une Europe faite pour les peuples c'est-à-dire pour toutes les catégories sociales et d'abord les plus défavorisées. Je suis persuadé que la constitution réaliste d'une Europe économique, monétaire et politique est la base nécessaire pour que puisse se réaliser cette Europe sociale. Mais, il nous faut à l'intérieur de l'Europe en construction lutter pour cette Europe sociale comme nous le faisons à l'intérieur des cadres nationaux. L'union économique et politique de l'Europe ne nous apportera pas automatiquement les progrès sociaux qu'on peut et doit en attendre. Mais refuser ce préalable serait une erreur grave.

Enfin il faut que les peuples trouvent non seulement la voie de la raison vers l'unité européenne, mais aussi celle du cœur.

Respecter les traditions nationales

Où les jeunes peuvent-ils apprendre l'histoire de l'Europe? Ne devrait-on pas prévoir un enseignement de l'histoire européenne?

J.L.G. Il serait utile que les jeunes européens trouvent dans leurs manuels scolaires, et les plus âgés dans les dictionnaires, les Encyclopédies et les ouvrages de vulgarisation une histoire de l'Europe en tant que telle et de la lointaine et lente formation de l'idée européenne mais la construction européenne est encore trop jeune et trop inachevée pour que l'on puisse, selon moi, réaliser un manuel unique d'histoire européenne pour tous les Européens. Il faut respecter les traditions nationales et les laisser non pas disparaître, mais cohabiter avec un nationalisme européen.

Vous avez écrit: «L'Europe n'existe vraiment que si elle est toute l'Europe de l'Atlantique à l'Oural» Pourquoi?

J.L.G. Depuis les géographes grecs, quand on a parlé d'Europe, même si ses frontières à l'Est n'ont pas toujours été bien définies, cette Europe est allée jusqu'à la Mer Noire, jusqu'à l'Oural. Une grande division existe dans le Centre-Est de l'Europe, séparant l'ancienne partie latine et l'ancienne partie grecque, de l'Empire romain, le christianisme romain occidental et le christianisme grec oriental. Il faut en tenir compte.

Faire disparaître les extrémismes

Mais ce qui réunit ces deux moitiés de l'Europe est plus important que ce qui les distingue. Le christianisme, l'humanisme, les lumières, le romantisme, le marxisme (sous sa forme philosophique) ont été des réalités de toute l'Europe. Si l'on veut une Europe garante de paix (la vieille frontière entre la Slovaquie et la Croatie catholiques et la Serbie et la Bosnie orthodoxe et musulmane montre tragiquement sa malveillance), forte économiquement, riche de son héritage culturel commun, elle doit, par étapes, se réaliser jusqu'à l'Oural.

Les extrémismes qui se développent en Europe ne sont-ils pas un obstacle à l'unification de l'Europe?

J.L.G. Un des buts de la construction de l'Europe est de faire disparaître les extrémismes, aujourd'hui ces extrémismes - et c'est une de leurs forces - sont en fait européens (sinon internationaux). Sous couvert du nationalisme, ces partis extrémistes veulent imposer le racisme, la xénophobie, le fascisme. Les forces qui les combattent sont affaiblies par le cadre national dans lequel le plus souvent elles luttent. Si ces extrémismes combattent l'idée européenne ce n'est pas seulement parce que cette idée suppose une générosité et une fraternité dont ils ont horreur mais aussi parce qu'ils savent que dans une Europe unie, ils trouveraient une résistance beaucoup plus forte qui les ferait reculer.

Un traité ne fait pas l'histoire

Pensez-vous qu'un traité comme celui de Maastricht peut réduire le sentiment national?

J.L.G. Un traité, si important soit-il, ne fait pas l'histoire. Et il ouvre diverses voies. C'est à nous qu'il incombe d'orienter l'Europe dans la meilleure des voies qu'il peut engager. Pour moi c'est celle d'un double sentiment national, celui qui nous lie à nos nations actuelles plus ou moins vieilles mais qui répondent toujours à nos besoins les plus profonds, et celui qui doit naître et cohabiter en nous (une coexistence d'amours de même valeur peut parfaitement vivre en nous, à l'égard de chacun de nos enfants, envers nos parents et notre conjoint, etc...) d'un attachement également passionné - et sans contradiction - à la patrie européenne.

Puis-je ajouter que ce sentiment national européen ne doit être un nationalisme fermé sur lui-même et exclusif mais rester ouvert sur le reste de l'humanité, qui est et doit être le troisième cercle affectif de notre sentiment d'appartenance et de solidarité. Ainsi le sentiment national européen acquerra une vertu supplémentaire: être un intermédiaire, un trait d'union entre l'amour pour la patrie nationale historique et la patrie humaine.

Utopie? Je ne le crois pas. mais une aventure au meilleur sens du mot, celui qui change un futur en avenir. Il y faut beaucoup de courage, de travail, de passion. On dit que nous vivons la fin des idéologies. L'Europe n'est pas une idéologie mais un idéal et d'idéal nous avons plus que jamais besoin.

Propos recueillis par Joseph Doillon

Les rendez-vous européens

Des «oui» suisses

Alors que les Suisses doivent encore se prononcer sur l'entrée de leur pays dans l'Espace Economique Européen (EEE), l'Association Suisse des banquiers a présenté un rapport qui considère comme très positive pour l'économie helvétique une participation du pays à l'EEE. Quant au patronat suisse, il a publié une brochure expliquant les avantages de l'EEE.

90% des «mesures 93» acquises

Fin octobre, à un peu plus de 60 jours de la date prévue pour l'achèvement du grand marché, plus de 90% des 276 mesures nécessaires étaient acquises. Il ne reste plus aux Ministres des «Douze» que 23 mesures à prendre d'ici la fin de l'année pour achever la tâche.

Le lait en liberté

Le lait circulera librement dans le grand marché européen le 1er janvier 1993. Les Ministres de l'agriculture des «Douze» ont éliminé les derniers obstacles en supprimant les dérogations à l'importation du lait de consommation en Irlande et au Royaume-Uni.

Un juriste à la disposition de tous

Pour répondre aux questions pratiques sur la législation européenne concernant la vie de tous les jours, un expert juriste spécialisé dans le Droit communautaire est à même de donner tout renseignement utile par courrier, par téléphone ou sur rendez-vous. Pour la France, il s'agit de Christian Bonbouret qui l'on peut consulter le lundi et le vendredi de 9 h à 13 h au 16 (1) 40.90.52.37 ou écrire à cette même personne à CCE - BRP - La Grande Arche, aile nord - 33e étage - 92044 Paris la Défense cedex 41.

En Suisse toujours

Le Grand conseil du canton suisse du Saint-Gall a créé en son sein une association de 90 parlementaires. But de l'opération: diffuser des informations détaillées sur l'intégration européenne et voir dans quelle mesure les projets de lois cantonales sont appropriées pour l'Europe.

Pour consommer moins

Dans le grand marché unique, les consommateurs pourront choisir plus facilement les appareils électroménagers ayant le meilleur rendement. L'étiquetage de ces appareils devra en effet indiquer leur consommation en énergie.

Pour les victimes du grand marché

Plus de 239.000 salariés dans l'Europe des Douze vivent des contrôles aux frontières et des formalités qui s'y rattachent. 63.000 emplois pourraient être perdus au 1er janvier 1993. La Communauté financera 20% des coûts de reconversion, le reste à la charge des Etats membres.



Ligue FOL 25

Vacances Pour Tous
La Ligue/FOL 25
Place Granvelle - BP 1365
25006 BESANÇON CEDEX
Tél : 81 82 10 11

PASSIONNEMENT VACANCES...

A tous les amoureux des pentes enneigées, les assoiffés de ski de piste, les mordus de surf et autres sports de glisse, nos centres de vacances s'adressent à vous...
... Alors partagez avec nous l'HIVER DE TOUTES LES PASSIONS.

Notre brochure est à votre disposition et vous sera adressée gracieusement dès réception du coupon-réponse ci-dessous

Mme, Mlle, M.
Adresse complète
Souhaite recevoir, sans engagement de sa part, votre catalogue
Hiver Passions
Fait à Le Signature

La Franche-Comté et les programmes européens dans les domaines de l'éducation, de la formation et de la jeunesse

Les pays de la Communauté économique européenne se sont engagés, dans les années 80, dans un vaste mouvement visant à construire un espace commun sans frontières. Les conséquences de ce grand défi sont de première importance pour les citoyens de la Communauté qui vont être amenés à communiquer et à travailler de plus en plus entre eux.

Les profonds changements en Europe ont exigé le renforcement de la coopération entre les Etats notamment dans le domaine de l'éducation et de la formation. Les actions mises en place fonctionnent en vertu de quelques grands principes: respect des particularités culturelles de chaque pays; apport de la dimension européenne aux systèmes d'enseignement nationaux; égalité des chances des européens; mobilité et échanges d'étudiants, d'enseignants et de jeunes; équivalence des diplômes; accès à l'emploi dans des autres pays.

La Commission des communautés européennes a lancé plus de 70 programmes dont quelques-uns vous sont présentés ici. En Franche-Comté les pouvoirs publics Etat-Région se sont mobilisés pour impulser des projets en liaison avec les acteurs de la formation.

LINGUA (1990-1994)

Ce programme est destiné à stimuler l'apprentissage des langues étrangères notamment par la promotion des échanges et stages de formation linguistique dans l'entreprise, l'amélioration du nombre et la qualité des enseignants, le renforcement des langues au niveau universitaire.

Les aides sont multiples tant pour la formation des enseignants, les échanges d'élèves et de jeunes, la coopération inter-universitaire (bourses à la mobilité des étudiants et enseignants), que pour le développement du matériel didactique aux sections de langues.

COMETT II (1990-1994)

Ce programme prévoit une collaboration universités-entreprises en matière de formation initiale et continue aux technologies de pointe. Il comprend plusieurs volets:

- le développement d'un réseau européen d'associations universités-entreprises pour la formation;
- des échanges transnationaux d'étudiants, d'universitaires et de cadres;
- des projets conjoints de formation continue aux technologies de pointe.

ERASMUS II (1990-1995)

Ce programme vise à accroître la mobilité des étudiants et la coopération dans l'enseignement supérieur par la création d'un réseau universitaire européen. L'objectif pour 1992 est de permettre à 10% des étudiants européens de faire une partie de leurs études universitaires dans un autre Etat de la Communauté que celui dont ils sont originaires.

ERASMUS concerne les enseignants, le personnel et les étu-

dants de l'enseignement supérieur.

Les aides financières sont versées aux universités pour les programmes de mobilité des étudiants et des enseignants ainsi que pour le développement de programmes en commun avec des universités d'autres pays. Des bourses individuelles sont versées pour les étudiants et les enseignants en visite d'études ou d'enseignement.



TEMPUS (1990-1993)

Ce programme est destiné à favoriser les échanges entre les pays d'Europe centrale et orientale et la Communauté économique européenne dans le domaine de l'enseignement supérieur.

TEMPUS finance des projets européens communs associant des établissements d'enseignement supérieur et/ou des entreprises; des bourses de mobilité pour le personnel enseignant, les formateurs d'entreprise et les étudiants; des activités complémentaires (études, enquêtes, publications, échanges de jeunes...).

DELTA (1988-2000)

DELTA est un programme de recherche et de développement. Il vise à stimuler les applications des nouvelles technologies d'information, de télécommunication et de télédiffusion dans le domaine de l'éducation et de la formation.

Il concerne les entreprises industrielles et commerciales, les universités, les organismes de formation, les éditeurs de logiciels pédagogiques.

Un appel à projet est lancé pour la période 1990-1995 après la phase pilote de 1988-1990.

FORCE (1991-1994)

Ce programme FORCE a pour objectif le développement de la formation professionnelle continue. Il vise à appuyer et compléter les efforts des Etats membres dans ce domaine, par des mesures transnationales. La Commission soutiendra l'innovation et les partenariats innovants en formation continue, aidera au suivi et à l'analyse des dispositifs de formation ainsi qu'à la prévision des évolutions

des qualifications et des professions. Ce programme concerne les entreprises, les organismes de formation, les partenaires sociaux, les pouvoirs publics.

EUROTECHNET II (1990-1994)

Ce programme a pour objectif de promouvoir des actions novatrices dans le domaine de la formation professionnelle afin de

prendre en considération les changements technologiques et leur impact sur l'emploi.

EUROTECHNET concerne les organismes de formation, les formateurs individuels, les groupements d'entreprises et les entreprises. Les organismes intéressés doivent avoir un projet innovant en matière de formation et d'information concernant les nouvelles technologies.

EUROFORM (1990-1993)

Ce programme a pour objectif le développement de nouvelles qualifications, de nouvelles compétences et de nouvelles opportunités d'emploi.

EUROFORM doit donner une dimension communautaire aux actions de formation professionnelle et de promotion de l'emploi. Il doit promouvoir la convergence des compétences professionnelles, ainsi qu'à la mobilité professionnelle et géographique des travailleurs.

SESAM (1990-1994)

SESAM « Stages européens en alternance dans les métiers » est un programme qui entend favoriser le perfectionnement professionnel, linguistique ainsi qu'à la mobilité des jeunes apprentis.

PETRA II (1992-1994)

Ce programme doit permettre aux jeunes qui le souhaitent de suivre une ou deux années de formation professionnelle à l'issue de leur scolarité obligatoire.

PETRA II poursuit l'action engagée dans PETRA I (1988-1992) pour compléter et appuyer les politiques des Etats membres

visant à élever le niveau et la qualité de la formation professionnelle initiale.

Ce programme s'adresse aux jeunes de moins de 18 ans en formation professionnelle initiale, salariés, demandeurs d'emploi ou en perfectionnement professionnel.

IRIS (1988-1992)

IRIS doit permettre de promouvoir, d'améliorer et de développer les programmes de formation professionnelle destinés aux femmes. Ce programme regroupe des projets de formation en faveur des femmes, choisis par les Etats membres, pour l'originalité des démarches mises en oeuvre.

IRIS vise un double objectif: favoriser l'échange d'informations et d'expériences entre ces projets et promouvoir la formation professionnelle des femmes.

NOW (1991-1995)

Le programme a pour objectif de promouvoir l'égalité des chances des femmes dans le domaine de l'emploi et de la formation professionnelle par la revalorisation et la promotion de leurs qualifications.

NOW s'adresse à des femmes demandeurs d'emploi longue durée, à des femmes souhaitant retravailler après une longue période d'interruption, à des femmes en situation d'emploi précaire.

Les mesures éligibles au titre du programme NOW peuvent être un soutien à la création d'entreprise ou de coopérative; des mesures d'orientation et de conseil, de préformation, de formation et d'accès à l'emploi en vue de la réinsertion professionnelle; des mesures complémentaires telles que des facilités d'accueil pour les enfants...

L'engagement de la Franche-Comté

La Région de la Franche-Comté est fortement engagée dans la mise en oeuvre des programmes européens. Parmi les programmes cités, la Région est déjà inscrite dans les programmes COMETT - ERASMUS - SESAM - FORCE et elle a décidé de déposer de nouveaux projets dans DELTA - LINGUA - IRIS et NOW.

A titre d'exemple, dans le cadre du programme NOW, la Région de Franche-Comté propose, conjointement avec la Délégation Régionale aux droits des femmes, de développer un projet destiné à faciliter l'insertion des femmes dans le tissu économique régional. En effet, la Franche-Comté est l'une des régions françaises où les femmes occupent le moins souvent un emploi. Elles représentent 43% des actifs en France et seulement 40,5% en Franche-Comté.

Le projet s'appuie sur l'emploi vocationnel, dispositif mis en place par la Région de Franche-Comté en 1982.

L'insertion et la formation professionnelle des femmes en situation difficile sera facilitée par la prise en charge par l'Europe des frais annexes inhérents à l'occupation d'un emploi ou au suivi d'une action de formation: frais de déplacement, frais d'hébergement, frais de crèches.

La contribution communautaire pour ce programme est estimée à 120 millions d'ECU (840 millions de francs) pour la période 1990-1993.

Les moyens d'action actuels de la Communauté seront demain renforcés. Ils permettront à la Région de poursuivre les efforts déjà consentis en matière de formation et de lutte contre le chômage.

CIFP

CENTRE D'INFORMATION SUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE

CONSEIL REGIONAL DE LA REGION DE FRANCHE-COMTE

PREFECTURE DE LA REGION DE FRANCHE-COMTE

Cordonnier

Fonction

Artisan, commerçant et prestataire de services sont les trois facettes de la profession.

Les entreprises de cordonnerie ont un caractère artisanal dominant. En effet, sur les quelques 7.015 entreprises recensées en 1991, une partie infime comptabilise plus de 10 salariés. Le cordonnier travaille donc essentiellement seul ou avec l'aide d'un ou deux salariés. En dehors des 10 à 12 heures de travail quotidien en atelier, il se doit de faire ses commandes et tenir sa comptabilité.

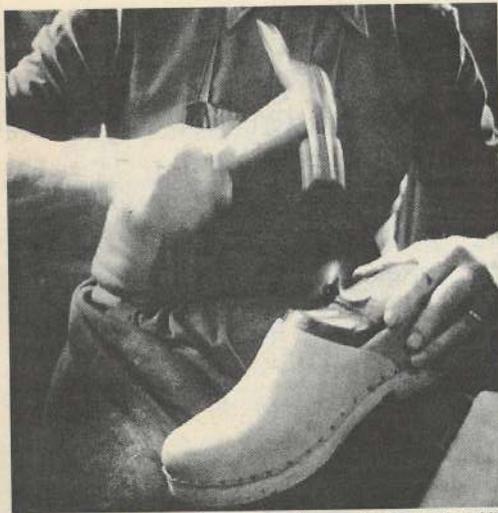
Sa fonction principale est de procéder à la réparation de chaussures, bottes et divers objets en cuir (sacs, cartables, voir vêtements). Après avoir effectué un diagnostic sur leur état, le cordonnier déterminera le prix probable de la réparation et le délai de livraison. Vivant de son commerce, il doit avant tout soigner sa clientèle et la mettre en confiance en respectant notamment la qualité des finitions et le délai fixé pour la livraison. Il doit en effet tenir compte d'une conséquence des effets de mode : le consommateur achète souvent des chaussures de qualité, donc chères, et

par conséquent, est plus exigeant quant à la qualité des réparations. A l'inverse des entreprises de réparations rapides dites « talons-minutes » le cordonnier assume un travail plus complexe qui exige une véritable qualification professionnelle. Sa connaissance des nouveaux matériaux et des nouvelles techniques employées alliées à son savoir-faire artisanal lui permet d'effectuer différentes interventions : dessin de la pièce à remplacer, découpe, choix du matériau, ponçage, parage, teinture et lustrage...

Pour pallier à la concurrence des entreprises de « talons-minutes » de nombreux cordonniers intègrent à leur fonction la logique de service en proposant à leur clientèle les mêmes services que la concurrence c'est-à-dire, reproduction de clés, gravure... En dépit d'une conjoncture économique peu favorable, le métier de cordonnier reste dans l'ensemble pourvoyeur d'emplois.

Formation

CAP de cordonnier-réparateur. Un bac professionnel devrait prochainement être mis en place afin de répondre aux besoins de la profes-



Un métier ancien et manuel pour un travail souvent au contact du public

sion c'est-à-dire permettre d'évoluer vers des postes d'encadrement dans les petites entreprises et relancer la création d'entreprises.

Salaires

Selon la convention collec-

tive nationale des artisans maîtres de la chaussure, le salaire minimum national professionnel varie de 24,84 F de l'heure à 34,78 F pour un ouvrier spécialisé ; atteint 38,50 F pour un ouvrier qualifié et 42,23 F pour un ouvrier hautement qualifié.

Maître-chien

Fonction

Si l'animal domestique se porte bien en France, les métiers du soin et du dressage offrent des débouchés très limités.

Le maître-chien ou dresseur doit pourvoir au bien-être de l'animal dont il assure le dressage. Il s'occupe ainsi du nettoyage de son box, de son alimentation et veille à sa bonne condition physique. Cette profession peut revêtir différents aspects : dressage d'animaux pour non-voyants, de chiens de défense et d'attaque pour des sociétés civiles ou des particuliers, des chiens auxiliaires dans la fonction publique et chargés de mission de protection, sauvetage et dépiégeage. Si les champs d'intervention sont diversifiés, les possibilités réelles d'emploi existent uniquement dans la fonction publique au sein de l'armée, la police et

la gendarmerie. Les maîtres-chiens exerçant dans le civil conjuguent ainsi bien souvent cette fonction à celle d'éleveur de chiens et parfois même en ajoutant la vente d'accessoires et d'articles spécialisés. Ils peuvent également trouver quelques débouchés dans les entreprises de gardiennage et de surveillance qui font de plus en plus appel aux chiens comme système dissuasif. Une nouvelle perspective d'emploi appliquée actuellement en Suède : l'utilisation de chiens pour l'environnement capables de distinguer par exemple les bois sciés contenant des matières toxiques afin de ne pas les employer par la suite dans la production de papier ou la fabrication d'emballages alimentaires.

Cette profession requiert une excellente condition physique et nerveuse, le sens de la pédagogie et des relations humaines, de la pondération afin de pouvoir maîtriser l'a-

animal sans pour autant le brusquer.

Formation

Pour exercer dans le civil, il n'existe actuellement aucune formation reconnue par l'Etat. Cette profession s'acquiert sur « le tas » auprès de clubs de dressage. Si la fédération nationale des clubs et écoles de chiens-guides d'aveugles dispense une réelle formation (formation d'éducateur sur 3 ans), elle offre des débouchés quasiment nuls : une vingtaine de postes existent à l'heure actuelle pour toute la France. En effet, la fédération fonctionne grâce à des dons et forme des personnes afin d'offrir par la suite et gratuitement ce service aux personnes non-voyantes. Seule la fonction publique assure une formation qualifiante et pouvant déboucher sur un emploi. ● Dans l'armée : stage de 5 à 6 mois en fonction du

corps choisi. A noter que les appelés dans l'armée de terre et de l'air peuvent également prétendre à cette formation, formation plus élémentaire.

● Dans la police : 4 qualifications possibles : conducteurs, dresseurs, hommes d'attaque et moniteurs régionaux. Des stages de spécialisation « avalanches et pistage de décombres », « stupéfiants » et explosifs permettent de compléter ces formations.

● Dans la gendarmerie : 4 spécialités : stage de pistage et défense, stage de recherche de stupéfiants, stage de recherches d'explosifs et stages de garde.

La sécurité civile dispense également des formations spécialisées menant au brevet national de maître-chien de recherche et de sauvetage des personnes égarées et au brevet national de maître-chien d'avalanches.

Agent de développement international

Fonction

Collaborateur efficace et compétent des organismes aussi divers que les Organisations non gouvernementales (ONG), les grandes organisations internationales (Croix rouge...) ou autres agences privées et publiques européennes, l'agent de développement international oeuvre pour des missions de développement ou d'urgence dans les pays du tiers-monde.

Ces différentes actions revêtent des aspects très diversifiés : développement rural, assistance médicale, formation de personnel local, mise en place d'équipement public ou de production et leur maintenance.

Dans le cadre de sa fonction, l'agent de développement international devra être à même de résoudre les questions de logistique générale (approvisionnement, dédouanement, transports, gestion des stocks...) et répondre aux événements quotidiens que suppose tout travail de terrain dans le tiers-monde (secours d'urgence, soins élémentaires, contacts avec la population locale...).

Deux spécialités appartenant à un registre différent permettent aux agents de développement international d'acquiescer une technicité précise et complémentaire à leur formation de base. La première « santé primaire et dévelop-

pement rural » les aide à faire front aux problèmes d'hygiène, d'alimentation, de vaccination, d'assainissement mais aussi aux questions d'élevage et de santé animale, d'outillages, de transformation des denrées et de gestion de projets locaux de développement.

La seconde option « maintenance technique et hospitalière » leur apporte une connaissance du montage, de l'entretien et réparation des instruments, outillages et matériels utilisés dans les pays du tiers-monde.

A titre d'exemple, les agents de développement international pourront effectuer les missions suivantes : adminis-

tration de camps de réfugiés, aide au fonctionnement d'ateliers de prothèse, campagnes de dépistage parasitologique, assistance à projets de développement touristique, opérations d'assainissement et de traitement des déchets, amélioration de la productivité des élevages, montage d'équipements hospitaliers et éducatifs...

Ce métier requiert un bon état général de santé et la pratique d'une langue étrangère parlée dans le tiers-monde.

Formation

Le brevet d'agent de développement international est délivré par deux écoles (Lyon et

Collèges

Pour sa sixième édition, « Plume en herbe », concours littéraire organisé par Nathan, Le Monde et Waterman, récompensera 4 écrivains : deux âgés de 9 et 10 ans, et deux entre 11 et 13 ans. Ils signeront leur premier contrat d'auteur et seront publiés dans un volume unique de la collection « Histoires à raconter ».

Les participants doivent écrire l'histoire originale d'un livret (fourni) illustré.

Date limite d'inscription : le 31 décembre 1992.

Inscriptions : « Plume en herbe » - Editions Nathan - 9, rue Mechain - 75014 Paris

Lycées

Haro sur le bizutage

Jack Lang a rappelé dans une circulaire l'interdiction formelle du bizutage au lycée. Il alerte les responsables d'établissements secondaires en leur demandant d'appliquer avec la rigueur nécessaire les textes relatifs à la pratique du bizutage. Si l'enseignement supérieur n'est pas touché par cette interdiction, Jack Lang dans un texte adressé aux Présidents d'universités, aux Recteurs et Directeurs d'écoles d'ingénieurs leur demande également de prendre des mesures exemplaires pour mettre un terme aux excès et incidents de plus en plus fréquents.

Les lycéens ont la parole

Le Ministère de l'Education nationale et de la Culture va mettre en place deux mesures pour se rapprocher des lycéens :

— une brochure d'information sur l'orientation en seconde et intitulée « vivre au lycée » sera distribuée dans toutes les classes afin que les élèves connaissent leurs droits et devoirs de lycéens.

— un numéro de « fax vert » (gratuit) - 16 (1) 05.34.35.36 permettra aux élèves de parler de leurs initiatives à la nouvelle déléguée à la vie dans les lycées, Odile Le Roy.

Bordeaux) menées par l'association Bioforce développement. La durée des études est de trois ans et comporte une année de formation théorique puis seize mois de présence effective sur le terrain. L'admission, ouverte aux candidats âgés de 20 à 25 ans, s'effectue sur dossier de candidature puis sur concours (épreuves écrites et orales).

La formation est gratuite.

Dans la plus part des cas, les stagiaires Bioforce peuvent prétendre à une allocation de formation. Durant leurs stages les candidats reçoivent une indemnité et la prise en charge de leurs frais de vie.



Exposition : La grande crèche de Provence et son village de 300 santons

L'association « Amitié et espérance » présente en l'église Notre-Dame du 5 décembre 1992 au 24 janvier 1993 la nouvelle création de deux jeunes artistes : Anne Designolle et Karl Blanchet.

« La grande crèche de Provence et son village de 300 santons » sera présentée au public pour la première fois à Besançon avant de s'installer définitivement à Nîmes.

300 personnages, 250 M2 de

superficie, des tonnes de matériel, 5.000 heures de travail, cette exposition n'est pas seulement un traditionnel rendez-vous avec les personnages de la crèche, mais également un merveilleux pèlerinage au royaume des santons sur le thème de la « Pastorale ».

Dans un décor fleurant bon le thym et le romarin, 300 personnages, vêtus à la mode de 1830, sculptés et habillés par les plus grands santonniers de

Provence font revivre, du haut de leurs 30 cm, les activités de la vie rurale au siècle dernier.

L'exposition est ouverte tous les jours de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h 30, le dimanche de 10 h à 13 h et de 14 h à 18 h 30 - Eglise Notre-Dame (rue Mégevand à proximité du Théâtre municipal de Besançon)

Tarif : adulte 25 F - enfant 15 Francs.

Tarif groupes sur réservation (Tél. 81.82.00.60)



A Devecey et en Région Opération téléthon

L'association familiale culturelle et sportive de Devecey-Chevroz organise les 4 et 5 décembre une grande « fête » dont les bénéfices seront intégralement reversés à l'Association française contre les myopathies (AFM).

En avant première le 1er décembre à 20 h 30, l'abbé Jean Kita fera un récital au centre d'activités et de loisirs à Ecole Valentin.

Programme des activités à la maison deveçoise de Devecey les 4 et 5 décembre :

— démonstrations d'activités sportives avec la participation exceptionnelle du Besançon basket club,

exposition de peintures et de voitures anciennes des années 20 et 50,

— information du public par des médecins sur les progrès fait pour combattre les maladies génétiques,

— en soirée présentation de spectacles chorégraphiques de danse classique avec Madame Comte, de Flamenco et Jazz avec la Cie Allegria danse et de danses de salon et rock acrobatique; animations musicales avec la participation de l'harmonie de Pin-Emagny, concerts de jazz et blues, variétés, imitateurs...

Une carte de participation et de soutien vendue

au prix de 50F donnera droit à l'entrée de cette grande fête.

De nombreuses autres communes de la région participent à cette opération, prenez contact avec votre mairie pour plus de renseignements. A Besançon le téléthon se déroulera à Micropolis.

A la salle des congrès de Gray « les 30 heures du téléthon » prévoient de nombreuses animations dans la nuit du 4 au 5 décembre avec notamment la présence des Nymphéas, de l'Harmonie grayloise, de l'école de musique, de l'école de danse de Mme Boiton...des baptêmes de locomotives...

Du 30 novembre au 5 décembre
à Besançon

2^e édition du festival « cinémémoire »

Des chefs-d'oeuvre restaurés, des films oubliés ou méconnus c'est l'objectif de la deuxième édition du festival « cinémémoire » consacrée cette année aux films-phares du cinéma français qui se déroulera à l'Espace Planoise à partir du 30 novembre.



Les parapluies de Cherbourg de Jacques Demy, film qui révéla le cinéaste et la toute jeune actrice Catherine Deneuve fut également le premier long-métrage qui ait osé à l'époque parler de la guerre d'Algérie.

Le programme complet sera disponible 10 jours avant la manifestation.

Vous pourrez voir entre autres :

— « La passion de Jeanne d'Arc » de Carl Dreyer le lundi 30 novembre à 20 h 30.

— « Zéro de conduite » de Jean Vigo le 1er décembre à 20 h 30.

— « Les parapluies de Cherbourg » de Jacques Demy le 2 décembre à 20 h 30

— « L'année dernière à Marienbad » d'Alain Resnais le 3 décembre à 20 h 30.

— « Judex » de Louis Feuillade accompagné au piano et en direct par Anne Condamine : 1ère partie le 4 décembre à 20 h 30 et 2ème partie le 5 décembre à 20 h 30.

Tarif : 30 F adultes - 25 F étudiants - Carte ciné-Espace 100 F pour 5 films.

Réservation : Cinéma de l'Espace - Tél. 81.51.03.12

A la porte de Paris le Salon du livre et de jeunesse

Huit ans pour le Salon du livre de jeunesse qui se tiendra à Montreuil, du 2 au 7 décembre prochains, autour du thème « l'invitation au voyage ».

A la fois vitrine de l'édition jeunesse et reflet de son dynamisme, le Salon est une fête autour du livre, un lieu d'échanges et de réflexion.

Pour mieux faire connaître et valoriser les différents secteurs de l'édition jeunesse, des espaces spécifiques seront aménagés : le kiosque à journaux et le podium B.D accueilleront signatures, jeux et animations, l'espace vidéo permettra d'établir un lien entre le livre et les autres médias et de nombreuses expositions pour découvrir des artistes contemporains, des travaux d'élèves d'écoles d'art françaises et étrangères...

Infos : Salon du livre de jeunesse - 3, rue François Debergue - 93100 Montreuil - Tél. (1) 48.57.57.78

LES BEARDEDS COLLIES

DU DOMAINE DE NOIRE-ÉPINE

Inscrits LOF, tatoués, vaccinés, excellentes origines. Sélection beauté, caractère. Toutes couleurs. Garanties de confirmation.

Dominique BLONDEAU

La Grange-Fauconnière - 25660 SAÔNE

Tél. (16) 81.86.73.01

Nuit du blues à Pontarlier



Le samedi 28 novembre à partir de 21 h, grande nuit du blues au théâtre municipal avec les groupes « Red house » et « Kilimandjaro soul blues band » Location Tél. 81.46.52.24 - Tarif: 70 F adulte, 50 F enfant.

Les sons du mois

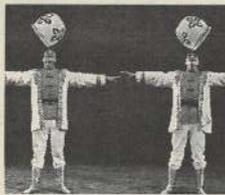
- « *le funambule* » de Pierre Chene, récital chanson pour enfants le 1er décembre à la MPT Georges Brassens de Beaucourt (Tarif: 50 F adulte, 40 F enfant - Location Tél. 84.56.63.76).
- « *Rock contre le SIDA* » avec Elmer Foot Beat le 1er décembre à 20 h 30 à la salle des Fêtes de Belfort (Location Tél. 84.28.55.00)
- L'orchestre symphonique de Pontarlier sous la direction de Pierre Trefeil et la soliste Béatrice Crespino au Hautbois à 20 h 30 à la salle polyvalente des Capucins (Billets en vente au Musée de Pontarlier - Tarif: 70 F adulte, 40 F enfant - Location Tél. 81.39.74.06)
- Jazz by five le 5 décembre à l'atelier des Mûles de Montbéliard (Tél. 81.95.32.32)
- Chœurs et danse de l'armée rouge le 8 décembre au Théâtre municipal de Besançon (Location Tél. 81.82.14.56)
- Maxime le Forestier le 9 décembre au Théâtre municipal de Besançon (Location Tél. 81.82.14.56)
- Nilda Fernandez le 11 décembre au Théâtre de Vesoul (Tarif: 100 F adulte, 80 F carte jeunes - Location Tél. 84.75.40.66)
- Dr Gang le 12 décembre au Rock Bar à Fourg (via Quingey). Soirée tzigane avec le groupe Pharo au Centre social et culturel de Luxeuil-les-bains à 21 h (Location Tél. 84.40.38.97)
- « *Jules Verne* » de G. Battistelli, spectacle musical pour jeune public les 16 et 19 décembre à 15 h et 20 h 30, les 17 et 18 à 20 h 30 et le 20 décembre à 15 h au Théâtre Granit de Belfort (Tarif unique: 35 F - Location Tél. 84.28.09.98)
- Concert de Noël par l'orchestre philharmonique de Besançon (chœurs et orgue) le 18 décembre à l'église St-Pierre de Besançon.
- Récital de piano « *Christian Zacharias* » le 18 décembre au Théâtre de Montbéliard (80 F adulte, 60 F cartes jeunes - Location Tél. 81.91.37.11)
- Escargots teigneux le 25 décembre au Rock Bar à Fourg (via Quingey)
- Groupe surprise pour le 31 décembre au Rock Bar à Fourg (via Quingey).

Aspects du cirque chinois à travers deux représentations

Acrobates, jongleurs, clowns...là-bas en Chine, le cirque est synonyme d'art, d'esthétisme, de prouesses, de délicatesse et d'humour. Deux exemples à voir en Franche-Comté:

— le 3 décembre (à 18 h et 20 h 30), au Palais des sports de Besançon « *les acrobates du cirque de Pékin* ». Location au CIJ de Franche-Comté : de 162 F à 92 F.

— le 7 décembre à 20 h 30 au Théâtre de Vesoul « *la troupe acrobatique de la province du Hénan* ». Location: Tél. 84.75.40.66 - Tarif: 130 F adulte, 110 F carte jeunes.



Défilant sans cesse les lois naturelles de l'équilibre, les jeunes acrobates de la troupe Luohe, de la province du Hénan, multiplient les extravagances stupéfiantes.



16 ans de carrière pour ce prince de la rue, qui a su dès son premier album séduire le public français.

Willy Deville, l'élégant dégingandé

Dandy avant l'heure, Willy Deville arpente la scène de son physique « latin-lover ». Après seize ans de carrière, beaucoup de sommets et quelques périodes de doutes passagères, Willy Deville reste fidèle à ses obsessions romantiques. Et si l'amour et la romance fournissent l'essentiel de son inspiration, il n'hésite pas à aborder désormais des sujets plus graves tels que les méfaits de la civilisation moderne (« *All in the name of Love* ») ou encore la pollution industrielle et la corruption politicienne (« *Chemical Warfare* »).

Un géant de la ballade où cohabite un étonnant mélange de soul, d'influences gauloises et de virées hispaniques à découvrir (pour les plus jeunes), à revoir pour les autres, le 6 décembre à 20 h 30 au Montjoye.

Costard trois pièces pour gais lurons les VRP sont de retour à Besançon



Révéls par le circuit du rock indépendant, les VRP - êtres indéfinissables truculents et scatologiques - pastichent à tout va, avec hargne et humour ravageur qui réveille notre côté « beauf », leurs pères « putatifs »: Bobby Lapointe, Boris Vian, les Frères Jacques...

Grossiers mais jamais vulgaires les VRP font des chansons à partir de tout et n'importe quoi. Faut-il rire de leurs chansons, s'y reconnaître avec

effroi ou bien lorgner chez son voisin ces traits brossés au vitriol?

Comme tout bonimenteur, les VRP séduisent certains, agacent les autres mais à chaque fois, sur chaque scène rencontrée, c'est un nouveau spectacle qu'ils nous proposent. Un grand bouffée d'oxygène dans un monde par trop souvent atteint de « *sinistrose* ».

Les VRP le 15 décembre à 20 h 30 au Montjoye

L'écureuil en concert

- Willy DEVILLE - le 6 décembre à 20 h 30 au Montjoye
- FAITH NO MORE - le 10 décembre à 20 h 30 au Palais des sports de Besançon
- Les VRP - le 15 décembre à 20 h 30 au Montjoye
- KAT ONOMA - le 17 décembre à 20 h 30 au Montjoye
- En prévision :

— Janvier : Paul PERSONNE (Besançon et Lons-le-saunier) - EL-MER FOOD BEAT (Besançon)

— Février : NOIR DESIR (Besançon)

Locations dans les Caisses d'épargne et au CIJ de Franche-Comté - Tarif réduit Carte jeunes.



VOUS RECHERCHER UN PREMIER EMPLOI OU UN STAGE ?

LE CABINET BECOURT

- Vous entraîne aux nouvelles techniques de recrutement
- Etablit votre bilan de compétences avec avis graphologique
- Dynamise votre curriculum vitae

L'EQUIPE DE BECOURT CONSEILS reçoit sur rendez-vous

24, rue Chifflet - BESANÇON

Tél. 81.82.29.59

DES PRIX D'AMIS

Blason d'Argent

~~42F~~

36F

Dimitri
LE FIEF
DES FROIDMONT

25 ans après

BREL
arc-en-ciel

~~200F~~

90F

LA PLACE
STANISLAS

~~20F~~



AU DELA
DU SEEL

3140 M²
SUR LE VIEUX PORT

~~70F~~

30F

SERGE ASSIER

CONTES DU TRAIT-DE-FEU

~~90F~~

30F

JÉAN SALTEL

LES BRUYÈRES

Collège
d'Épargne
Écriteur

EDITIONS
DE L'EST

En vente chez vos marchands de journaux, dans les librairies ou par correspondance
Rue Gabriel-Fauré - BP 50 - 54140 JARVILLE/LA MALGRANGE - Tél. 83.56.76.77

A Montbéliard Les lumières de Noël

Montbéliard, ancienne résidence des Ducs de Wurtemberg, Princes de Montbéliard, se prépare à renouer pour la 6^e fois avec la tradition des Noël^s alémaniques d'antan.

Du 11 au 24 décembre, c'est la fête dans la rue ! La tradition est respectée avec le marché de Noël où des centaines d'artisans déploieront leurs trésors d'originalité et de savoir-faire dans de rustiques échoppes en bois regroupées autour de la plus vieille église protestante de France. On fait ses emplettes dans une féerie d'odeurs alléchantes provenant d'une quantité de plats et de pâtisseries de Noël dont la tradition remonte parfois au XIII^e siècle.

Et côté animation, le programme est plus que varié :

— le 11 décembre : Percussions avec Papa Legba et orgue de Barbarie Taillard vers 16 h

— le 12 décembre : orgue de Barbarie Taillard, spectacle historique et les Clowns de la Chiffogne. A 20 h 30 concert d'ouverture des lumières de Noël par l'Harmonie municipale au théâtre de Montbéliard.

— le 13 décembre : orgue de Barbarie Taillard, Fanfare la Salamandre, spectacle historique, les Tambours de Franche-Comté et les Clowns de la Chiffogne. A 17 h thé musical à l'hôtel de Sponek : piano et chant.

— le 14 décembre : le fakir jongleur Domino

— le 15 décembre : le fakir jongleur Domino, les Clowns

de la Chiffogne et orgue de Barbarie Taillard.

— le 16 décembre : le clown

Duval et orgue de Barbarie Taillard

— le 17 décembre : le clown

Duval, les clowns de la Chiffogne et orgue de Barbarie Taillard.

— le 18 décembre : orgue de Barbarie Taillard et à 20 h 30 récital de piano Zacharias au Centre d'art et plaisanterie

— le 19 décembre : orgue de Barbarie Taillard, les clowns de la Chiffogne, la fanfare du 1^{er} R.A de Montbéliard, spectacle historique et groupe folklorique « le Diari ». A 17 h défile de la lumière.

— le 20 décembre : fanfare Domino 7, les Cors des Alpes de la vallée de Münster, les clowns de la Chiffogne, spectacle historique et orgue de Barbarie Taillard.

— les 21, 22 et 23 décembre : crèche vivante au bourg des Halles.

— le 22 décembre : orgue de Barbarie Taillard.

— le 23 décembre : le clown Zouzou et orgue de Barbarie Taillard.

— le 24 décembre : Gus amuseur public, le clown Zouzou et orgue de Barbarie Taillard.

Et tous les jours de nombreuses animations : fanfares et chorales, promenades en poneys, chevaux de bois...

Contact : Office de tourisme - 1, rue Henri Mouhot - 25200 Montbéliard - Tél. 81.94.45.60



Pendant plus de 10 jours, le cœur de la ville regorge d'animations en tous genres : spectacles de rue, fanfares et animations pour petits et grands

Les rendez-vous théâtre

● « Un pré vert peut en cacher un autre » par les manches à balai korporation du 26 au 28 novembre et du 3 au 5 décembre au Théâtre de Poche à Besançon (Tarif : 50 F - Location Tél. 81.82.25.45)

● « La retraite d'Eugène » de P. Delaigue les 1er et 2 décembre au Théâtre de Vesoul (Tarif : 80 F adulte et 60 F carte jeunes - location Tél. 84.75.40.66)

● « Le sas » de Michel Azama du 1er au 4 décembre et les 8, 9, 11 et 12 décembre à 21 h au Théâtre Bacchus (Tarif : 50 F - Location Tél. 81.81.23.22)

● « Sganarelle et le mariage forcé » du 3 au 5 décembre au Théâtre Granit de Belfort (Tarif : 110 F adulte et 100 F carte jeunes - Location Tél. 84.28.09.98) Un bus gratuit au départ de Vesoul est organisé par le Th^v pour la séance du 4 décembre, les places doivent être réservées avant le 27 novembre (Tél. 84.75.40.66).

● « Les princesses » de et par C. Morlot le 5 décembre à l'hôtel de Sponek à Montbéliard (Tarif : 60 F - Location Tél. 81.91.37.11)

● « Passacaille suites visuelles N° 1, 2, 3 » par le Théâtre du Shaman les 8, 9 et 10 décembre à l'Espace planoise de Besançon (Tarif : 100 F adulte, 60 F étudiant et 40 F scolaire - Location Tél. 81.51.03.12)

● « Journal d'un fou » de Gogol du 10 au 12 décembre et du 17 au 19 décembre au Théâtre de Poche à Besançon (Tarif : 50 F - Location Tél. 81.82.25.45)

● « Combat de nègres et de chiens » de Bernard-Marie Koltès le 11 décembre au Centre Benoît Frachon de Belfort (Tarif : 90 F adulte et 80 F carte jeunes - Location Tél. 84.28.09.98)

● « représentations théâtrales » par la troupe locale les 12 et 13 décembre à la Salle des fêtes de Charquemont (Location Tél. 81.68.62.55)

● Patrick Timsit le 15 décembre au Théâtre municipal de Besançon (Location Tél. 81.82.14.56)

● « Léonce et Léna » de Georg Büchner les 17 et 18 décembre à 20 h 45 et le 19 décembre à 17 h au Théâtre municipal de Besançon (Tarif : 100 F adulte et 60 F carte jeunes - Location Tél. 81.88.55.11)

● « Oh ! les beaux jours » de Samuel Beckett le 18 décembre à la Maison des Arts et loisirs de Sochaux (Tarif : 70 F adulte, 55 F carte jeunes - Location Tél. 81.94.16.34)

● « Vingtième heure poésie musique ou six poètes suisses romands » le 19 décembre au Théâtre des terres rouges à Salans (Tarif : 40 F adulte, 20 F carte jeunes - Location Tél. 84.71.18.00)

ER 9 091192

ÉCOLE DE CONDUITE

Personeni

Pour son 15^e anniversaire à BESANÇON, l'Auto-Ecole PERSONENI offre à toutes inscriptions faites du 2 au 30 novembre 1992 :

-30%

sur toutes leçons de code

120 F au lieu de ~~150 F~~

l'heure pratique plateau moto

3 BUREAUX A BESANÇON :

● Centre-ville Marulaz : **81.82.20.40**

● Montrapon : **81.50.39.30**

● Planoise : **81.51.08.98**

et pour mieux vous satisfaire, le 4^e bureau à Chalezeule, sur sa piste privée (très prochainement)

(N° d'agrément : 124)

L'écho des facs

Nouvelle association étudiante bisontine

Quatre étudiants de l'Université de Franche-Comté ont récemment créé l'association « LAIC ».

Ses objectifs : communiquer avec des gens de cultures et couleurs différentes par une écoute réciproque, favoriser la solidarité et l'entraide entre les peuples à travers des rencontres, débats, conférences et échanges culturels et techniques.

Contact : LAIC - A.222 - 12, rue des St-Martins - 25000 Besançon - tél. 81.53.80.11

L'institut universitaire professionnalisé de Besançon

L'université de Franche-Comté a mis en place un Institut universitaire professionnalisé (IUP) « Ingénierie et qualité ». Ce nouveau département de la Faculté des Sciences et techniques qui accueille depuis cette année 24 étudiants en première année et 70 en seconde aura pour spécialité le Génie mécanique.

Les étudiants suivent une formation de 3 ans et des stages en entreprise. Le diplôme est validé à Bac + 4 et débouche sur l'obtention du titre d'Ingénieur maître.

Contact : Bernard Froment - Faculté des Sciences de Besançon - Tél. 81.66.63.53

Nouveau DESS à Brest

Un DESS « informatique pour l'automatisation de la production » dispensé par l'Université de Bretagne occidentale et accessible au niveau Bac + 5 formera des spécialistes capables de conduire des projets logiciels spécifiques et de participer à l'informatisation des entreprises.

Contact : Université de Bretagne occidentale - UBO Brest « département informatique » - Tél. 98.31.62.06

DESS « sécurité des transports »

L'université de Versailles et Centrale Paris ont ouvert à la rentrée une formation comportant 410 heures d'enseignement et un stage industriel de trois mois débouchant sur l'obtention d'un DESS « sécurité des transports ». Cette formation a pour but de former des spécialistes pour les organismes concepteurs de systèmes de transports et producteurs d'équipements, les entreprises utilisatrices et des professions telles que l'assurance. A travers cet enseignement également accessible par la formation continue l'université souhaite créer un pôle européen de savoir-faire et d'échange en matière de sécurité des transports.

Contact : Université de Versailles - Tél. 16 (1) 30.57.90.40

Ouverture d'une prépa-intégrée à l'école de management de Paris

L'école de management de Paris (EMP) vient de créer une préparatoire intégrée qui permet dès l'obtention du baccalauréat de se préparer au concours d'entrée de l'école.

Le concours d'entrée se déroulera du 24 au 26 mai 1993 (pour les épreuves écrites) et du 21 au 27 juin (pour les oraux).

Contact : Mme Zehring - EMP - 61, rue Pierre Charron - 75008 Paris - Tél. 16(1) 43.59.07.79

Une formation unique en France

L'institut des techniques de la mer et l'IUT « techniques de commercialisation » de Cherbourg ont lancé une formation unique en France qui débouche sur le diplôme de technologie appliquée « commercialisation des produits de la mer et des techniques de transformation ».

Cette formation d'un an s'adresse aux étudiants titulaires d'un DUT ou d'un BTS « forces de vente » ou spécialisés en biologie marine.

Contact : IUT - BP H8 - 50130 Octeville ou Itchmer - BP 324 - 50013 Cherbourg cedex

Pour une carrière dans l'administration

L'Institut de préparation à l'administration générale

Il n'est pas toujours facile de s'attaquer seul à la préparation à un concours administratif, c'est même franchement déconseillé. En 10 ans, l'Institut de préparation à l'administration générale (IPAG) de Besançon, a permis à plus de 200 candidats de rejoindre la fonction publique.

La vocation première de l'IPAG est de préparer les étudiants aux concours externes de recrutement de fonctionnaires de catégorie A, notamment à celui des Instituts régionaux d'administration (IRA, voir encadré). Seuls deux concours ne rentrent pas dans le cadre de cette préparation : il s'agit de ceux de l'École nationale d'administration (ENA) et de l'École nationale de la magistrature (ENM). Avec le renfort de l'IPAG les personnels de la fonction publique peuvent également prétendre à une formation aux différents concours internes. Ces concours débouchent sur des postes aussi variés qu'attaché de préfecture, d'administration scolaire ou universitaire ; inspecteur du Trésor, des douanes, des impôts, des PTT ou de la jeunesse et des sports ; commissaire de police ; administrateur dans un hôpital...

Les modalités d'inscription

L'IPAG est ouvert aux étudiants titulaires d'une licence et éventuellement aux titulaires d'un DEUG. Cependant, ces derniers ne pourront prétendre se présenter à certains concours. Si cette préparation est l'un des débouchés principaux des étudiants en droit public et en administration économique et sociale, elle accueille également des candidats littéraires, voir scientifiques.

Une épreuve écrite de sélection qui détermine l'admission à l'IPAG a lieu chaque année à la fin du mois de septembre. Les admissions définitives sont prononcées début octobre. L'an passé sur 70 candidatures, 40 ont été retenues. Les étudiants admis à l'IPAG peuvent recevoir une bourse de service public.



Une préparation active

Cette formation relativement courte (1 an) propose aux étudiants deux axes de travail :

— des cours magistraux leur permettant d'acquiescer ou selon les cas de réviser des notions juridiques avec, en vue de l'Europe de 1993, un accent particulier mis sur le droit communautaire,

— et des travaux dirigés pour les entraîner aux épreuves spécifiques des concours de la fonction publique qui requièrent avant tout une excellente culture générale et une parfaite maîtrise des techniques d'expression écrite et orale. En effet, la façon dont le candidat réagit au concours détermine

bien souvent sa réussite et son rang.

En fonction de la formation initiale du candidat, du concours préparé et des options choisies, la durée hebdomadaire de la préparation varie de 18 à 25 heures. Les étudiants à l'IPAG ont de surcroît la possibilité de suivre tous les cours dispensés à la Faculté de Droit et de Lettres s'ils en ressentent le besoin.

IPAG - Faculté de Droit - avenue de l'Observatoire - 25030 Besançon cedex - Tél. 81.66.61.45 les lundi, mardi, jeudi et vendredi matin.

Préparez un DEESMI (Diplôme Européen d'Etudes Supérieures en Marketing International)

BTS-DUT Commerce-gestion soyez opérationnel en 1993

3 GRANDS AXES :

- culture et droit européen
- langues (anglais et 2^e langue)
- techniques du commerce et marketing international

- 9 mois en centre de formation
- 2 mois en entreprise
- coût : 14.400 F



27, rue Pasteur - BP 139 - 39101 Dole Cedex - Contact : Chantal CHENEVAT au 84.82.41.08

Les Instituts régionaux d'administration

Les cinq IRA installés à Bastia, Lille, Lyon, Metz et Nantes ont pour mission de recruter et de former les fonctionnaires accédant aux corps de catégorie A d'administration générale autres que ceux recrutés par la voie de l'École nationale d'administration (ENA). Ils contribuent au recrutement des attachés d'administration centrale ou des personnels administratifs de catégorie A des services extérieurs de l'État ainsi que de quelques grands établissements publics.

Les IRA ouvrent notamment l'accès aux postes suivants : attachés d'administration centrale (corps le plus demandé : 30% de postes à pourvoir), de préfecture ou inspecteurs des affaires sanitaires et sociales.

Ces fonctionnaires se voient confier de nombreuses tâches : encadrement du personnel, gestion du service, administration, préparation des décisions administratives et contrôle de leur application.

Admission et scolarité

L'admission aux IRA s'effectue par voie de concours externe ou interne.

Le concours externe est ouvert aux candidats des deux sexes âgés de 30 ans au plus au 1er janvier de l'année du concours et titulaires d'un diplôme national du 2e cycle d'études supérieures (licence, maîtrise) ou d'un diplôme d'un institut d'études politiques.

Le concours pour lequel nul ne peut se présenter plus de trois fois comporte des épreuves écrites d'admissibilité et des épreuves d'admission orales. Le candidat peut également choisir, lors de son inscription une ou plusieurs épreuves facultatives dont seules les notes supérieures à 10/20 seront retenues.

La scolarité dure 12 mois. Elle comprend un cycle d'études à caractère professionnel et un stage pratique. A la fin de leur scolarité, les élèves sont affectés selon leur ordre de classement effectué par un jury au vu de leurs résultats. Les candidats peuvent exercer alors selon leur ordre de classement, leur choix entre les différents corps de fonctionnaires proposés. Ils signent ensuite un engagement de service d'une durée de six ans.

Pendant leur scolarité, les étudiants perçoivent un traitement mensuel net de 6.800 F.

Lors du dernier concours de septembre 1992, 300 places étaient offertes au concours externe.

Concours administratifs où s'adresser ?

Pour connaître les dates des différents concours administratifs, vous pouvez vous renseigner auprès du réseau Information jeunesse et des Centres d'information et d'orientation de Franche-Comté.

Le CII de Franche-Comté vous propose également pour chaque Ministère des dossiers d'information (à consulter sur place) précisant les conditions à remplir, les différentes épreuves pour chaque type de concours qu'ils relèvent de la catégorie A, B ou C.

Le Centre National d'Enseignement à Distance Un généraliste de l'enseignement par correspondance

Etablissement public administratif placé sous la tutelle du Ministère de l'Éducation nationale, le Centre National d'Enseignement à Distance (CNED) s'adresse à des publics de tous âges, à tous les niveaux de formation initiale ou continue.

Sept centres d'enseignement se partagent les différentes formations. Pour connaître les formations en langues, les tarifs et conditions d'inscriptions ou pour toute information concernant une formation non mentionnée ci-dessous, contacter la Direction générale du CNED - 60, Bd du Lycée - BP 41 - 92174 Vanves

Le CNED de Grenoble

Le CNED Grenoble prépare aux diplômes suivants : — Baccalauréats technologiques F1, F2 et F3

— Bacs professionnels « production mécanique » et « restauration »

— BP « cuisinier », « dessinateur en construction mécanique », « électronique », « électrotechnique », « expert automobile », « restaurant », « chaudronnier », « chef de brigade géomètre », « métiers de la mécanique » et « monteur-dépanneur froid et climatisation »

— BTS « contrôle industriel et régulation automatique », « économie sociale familiale », « électronique », « hôtellerie et restauration », « informatique industrielle », « microtechniques » et « tourisme-loisirs »

— Licence mention « français langue étrangère »

— Maîtrise de « français langue étrangère »

— Brevet d'éducateur sportif (BEES) 1er et 2d degré

Il prépare au concours de recrutement concernant le CAPES et l'agrégation d'éducation physique et sportive et à l'examen de formation commune aux métiers de la montagne.

CNED - Domaine universitaire - BP 3X - 38040 Grenoble cedex 9 - Tél. 76.82.40.41

Le CNED de Lille

Le CNED de Lille assure la préparation aux concours administratifs niveaux A, B, C et D, à l'exclusion des concours enseignants.

— Catégorie A : conseiller d'administration scolaire et universi-

taire, attaché d'administration scolaire et universitaire, documentaliste - inspecteur du travail, de la jeunesse et des sports - entrée aux IRA - commissaire de police et attaché de préfecture - inspecteur des douanes - attaché communal, départemental, territorial, des services extérieurs de la Ville de Paris et d'administration centrale.

CNED - 34, rue Jean Bart - 59046 Lille cedex - Tél. 20.57.94.08

Le CNED de Lyon

Le CNED de Lyon prépare aux diplômes suivants :

— Bacs professionnels bureau-tique option A et B

— CAP « assurance », « sténodactylographie », « employé de bureau » et « employé de comptabilité »

— BP Bureautique

— BEP « administration commerciale et comptable », « communication administrative et secrétariat »

— BTS « action commerciale », « commerce international » et « force de vente »

— DPECF, DECF et DESCF

Il assure une formation de secrétariat médical et médico-social, une préparation aux concours de recrutement de l'Éducation nationale (conseillers principaux d'éducation, conseillers d'orientation), aux concours d'entrée dans les écoles paramédicales.

Autres préparations : français pour étrangers, remise à niveau scientifique, 3e et 4e technologiques, cours spéciaux pour handicapés, langues professionnelles pour le secteur tertiaire et pour les études comptables.

Le CNED de Rennes

Il prépare au baccalauréat pour les scolaires et adultes de la 2de à la terminale, assure une remise à niveau pour entrée en seconde ou première et donne des cours de soutien et de vacances.

CNED - 7, rue du clos Courtel - 30050 Rennes cedex - Tél. 99.63.11.88

Le CNED de Rouen

Il prépare aux diplômes suivants :

— CAP « opérateur de prises de vue-projectionniste » et « photographie »

— BTS « communication et action publicitaire »

— Licence de radio-amateur délivrée par les Télécom

Il assure la préparation aux concours de documentaliste et de secrétaire de documentation et donne des cours de soutien, de mise à niveau et de langues.

CNED - BP 228 - 2, rue du Dr Fleury - 76130 Mont-Saint-Aignan - Tél. 35.74.56.40

Le CNED de Toulouse

Il prépare au baccalauréat F8, au BTS analyses biologiques et au concours de recrutement des élèves-instituteurs.

Il donne des cours de français pour étrangers de 8 à 15 ans et assure une formation générale réservée aux adultes dans les domaines suivants : français, mathématiques et sciences physiques.

CNED - 3, allée Antonio Machado - 31051 Toulouse cedex - Tél. 61.41.11.71

Le CNED de Vanves

Il prépare aux diplômes suivants :

— BP informatique

— ESEU A et B

— BTS « maintenance industrielle », « définition de produits industriels », « productique », « mécanique et automatisme industriels », « assistance technique d'ingénieur », « informatique de gestion », « comptabilité et gestion », « technico-commercial », « bureautique et secrétariat » et industrie des matériaux souples

— Licence d'études cinématographiques et audiovisuelles.

Il assure la préparation aux examens des chambres de commerce franco-étrangères, aux grandes écoles de commerce, à l'IEP, à l'agrégation et au CAPES/CAPET dans nombreux domaines et aux concours d'entrée aux écoles d'ingénieurs.

CNED - 60, bd du Lycée - 92170 Vanves - Tél. 16(1) 47.65.61.61 ou 47.36.11.11



Vacances Pour Tous
La Ligue/FOL 25
Place Granvelle - BP 1365
25006 BESANÇON CEDEX
Tél : 81 82 10 11

PASSIONNEMENT VACANCES...

A tous les amoureux des pentes enneigées, les assoiffés de ski de piste, les mordus de surf et autres sports de glisse, nos centres de vacances s'adressent à vous...
... Alors partagez avec nous l'HIVER DE TOUTES LES PASSIONS.

Notre brochure est à votre disposition et vous sera adressée gracieusement dès réception du coupon-réponse ci-dessous

Mme, Mlle, M.

Adresse complète

Souhaite recevoir, sans engagement de sa part, votre catalogue

Hiver Passions

Fait à Le Signature

OBJECTEUR DE CONSCIENCE

★ Le Centre Information Jeunesse de Franche-Comté recherche un **objecteur de conscience**. Prendre contact avec le CIJ de Franche-Comté, 27 rue de la République 25000 Besançon Tél: 81.83.20.40

EMPLOI

★ Le groupe AGF développant ses activités dans les secteurs du crédit et de la gestion du patrimoine, recherche **des collaborateurs ayant un tempérament commercial** qui seront en relation avec la clientèle de leur secteur ainsi qu'avec des notaires et des conseillers juridiques et fiscaux. Rémunération motivante, fixe + commissions. Formation assurée (rémunérée). Envoyer CV + photo à AGF Assurfinance BP 248 70000 VE-SOUL.

JOBS

★ Vacances Voyages et Loisirs recherche pour la période de janvier à mars 1993 **des animateurs(trices) BAFa complet ou équivalent, BAFD si possible, initiateur ski plus expérience en classe de neige exigée**, pour animation et encadrement en classe découvertes de montagne. Rémunération: 5164 Francs net mensuel, nourri et logé. Contacter Madame Bormont, V.V.L., 39 avenue Henri Barbusse, 94408 Vitry S/ Seine, tél.: 45.73.40.00.

ANIMATION

★ L'Association Interséjours recherche pour vacances scolaires, **des accompagnateurs de séjours linguistiques âgés de plus de 21 ans** ayant une expérience de l'encadrement et de l'animation, de niveau licence et parlant anglais couramment. Rémunération: 800 F/semaine (animateurs) et 1600 F (professeurs), logement, transport et frais de séjour pris en charge. Contact: lettre + CV à Interséjours, 179 rue de Courcelles, 75017 Paris. Tél.: 16 (1) 47.63.06.81.

★ Le CCAS d'Héricourt, recherche **des personnes titulaire BAFD** pour direction d'un centre de loisirs, les mercredis et vacances scolaires. Accueil péri-scolaire 16 h 30 - 18 h 30 environ. Dès maintenant et pour l'année scolaire. Contacter le CCAS d'Héricourt, 45 rue du Général de Gaulle, 70400 Héricourt, tél.: 84.46.35.63.

★ Le Poneys des Quatre Saisons recherche **des animateurs(trices), et adjoint(e)s de direction ou directeur(trices)**. Profil recherché: 17 à 30 ans, BAFa ou BAFD, et Etrier d'Argent ou bonnes connaissances équestres, personnes motivées et voulant exercer ses qualités de contacts et d'esprit d'équipe. Pour la période des classes de printemps. Fonction rémunérée, blanchi, nourri et logé. Contactez le Poneys des Quatre Saisons, Charlotte BERTHON, 89400 EPEINEAU LES VOVES, tél.: 86.91.22.82 ou 86.91.21.34 entre 20 h et 21 h.

ENFANTS

★ **Si vous êtes disponible la nuit du 31 décembre 1992 pour faire du Baby-Sitting**, laissez vos coordonnées au Bureau d'Information Jeunesse de Montbéliard, nous vous mettrons en contact avec les familles intéressées. Rémunération: 250 Francs. Contact: BJJ, 1 rue Mouhot, 25200 Montbéliard, tél.: 81.94.46.60.

★ Recherche **une fille ou un garçon de plus de 20 ans**, pour la garde d'un petit garçon de 5 ans. Tous les mercredis de 8 h 00 à 17 h 30 et probablement pendant les vacances scolaires. Dès maintenant et jusqu'à juin 93. Rémunération: 90 F par jour plus repas du midi. Contactez Mme RODRIGUEZ, 3 rue Savary à Besançon au 81.88.68.18 après 18 heures.

★ Une famille recherche **une jeune fille non fumeuse** pour un séjour au pair en Suède. Garde d'un enfant de 6 ans et divers travaux. A partir de janvier 1993 pour une durée de 6 mois minimum (possible pour un an). Rémunération: 1500 Francs environ, nourrie et logée. Contactez Madame Yvonne PETERSSON, Luntmakargatan 78, 11351 Stockholm - SUEDE. Tél.: 19-46-8-6736199, le soir.

★ Recherche **une jeune fille au pair**, pour garde d'enfants, dès maintenant et pour l'année scolaire, rémunération 1500 f/mois nourri - logé - blanchi. Contacter Mme De Couessin, 1 chemin de Pirey, 25000 Besançon, tél.: 81.80.94.44

SERVICES

★ Le Bar Cri-Cri de Tramelan en Suisse recherche **une serveuse** pour la période du 20/02/93 au 30/06/93 environ, 2720 Tramelan, tél.: 19-41 32.97.40.21

★ Recherche pour cours de photos, **10 jeunes filles pour poses portraits**, pour les mois de novembre - décembre, 1 fois par semaine. Envoyer candidature et photos à: Zoom Photo, M. Bouchet, 6 rue Jean Wyrsch à Besançon, tél.: 81.53.87.72

ENTRAIDE

★ Les Restaurants du coeur du Doubs recherche **2 frigos et un congélateur**. Contacter Madame Carpi au 81.61.17.81.

★ L'association Entraide Scolaire Amicale, recherche **des bénévoles pour créer une antenne en Franche-Comté**. Les personnes intéressées peuvent contacter la Présidente: Madame Dominique Clerc, 8 rue Pierre Le Grand, 75008 Paris.

★ **URGENT**, recherche **bénévoles sur Besançon pour cours de Maths, Anglais et Français**, pour deux jeunes, niveau bac, particulièrement motivés, mais ne disposant pas de moyens financiers pour se payer quelques heures de cours particuliers et n'ayant pas dans la famille de personnes pouvant les aider. Pour tous renseignements, écrire à TOPO.

AUTO-STOP SERVICE

Extrait des offres au 6 novembre 92

★ Besançon-Pontarlier, 2 places. Trajet régulier, tous les jours durant année scolaire. Réf. 00251

★ Besançon-Nancy, 3 places. Départ lundi 6 H, retour vendredi 17 H. Réf. 00252

★ Besançon-Grenoble, 3 places. Départ vendredi soir, retour dimanche soir. Réf. 00254

★ St Loup-Besançon, 3 places. Départ lundi matin, retour le vendredi soir. Réf. 00223

★ Besançon-Strasbourg, 2 places. Départ vendredi 18 h, tous les 15 jours. Réf. 00228

★ Besançon-Belfort, 2 places. Départ lundi matin et jeudi matin, retour mercredi soir et vendredi soir. Réf. 00231

★ Besançon-Héricourt, 3 places. Départ dimanche 20 h 30-21 h, retour vendredi 17 h 30. Réf. 00241

★ Besançon-Lyon, 3 places. Trajet régulier tous les week-end. Réf. 00244

★ Besançon-Strasbourg, via Belfort et Colmar, 3 places. Trajet régulier tous les week-end. Réf. 00245

CHAMBRES MEUBLEES

Extrait des offres au 6 novembre 1992

QUARTIER BREGILLE

★ Dans maison, entrée propriétaire, 1er étage, 10 m², salle de bains et accès cuisine, bus proches. Loyer: 1300 francs TCC mois, caution 1 mois, disponible au 06/11/92. Locataire souhaité: étudiant non fumeur. Réf. C954

QUARTIER QUATRE VENTS

★ Dans immeuble, entree propriétaire, 3 étage, accès cuisine et salle de bains, chauffage central, bus 6 proche.

Loyer: 900 Francs TCC mois, pas de caution, disponible au 06/11/92. Locataire souhaité: étudiante libérant le week-end. Réf. C925

QUARTIER CANOT

★ Dans maison, entrée indépendante, rez de chaussée, 15 m², accès salle de bains, pas de possibilité de cuisine. Bus proches. Loyer: 1200 Francs TCC, caution 1 mois, disponible au 05/11/92. Locataire souhaité: étudiant(e). Réf. C956

QUARTIER PLANOISE

★ Dans immeuble, entrée propriétaire, 10 m², semi-meublé, 16ième étage, accès salle de bains et cuisine. Bus proches. Loyer: 1000 Francs TCC, pas de caution, disponible au 05/11/92. Locataire souhaité: fille. C953.

**Sur 36-15 IJ :
Les offres
de chambres
meublées**

DU 28 DECEMBRE
AU 3 JANVIER

**REVEILLON
A U Q U E B E C**

DEPART DE PARIS

7.880^F*

SUPPLEMENT CHAMBRE INDIVIDUELLE: 1260 F

*PRIX PAR PERSONNE

CE PRIX COMPREND

- Les vols Paris / Montréal / Paris

- L'hébergement en hôtels de catégories 3 et 4 étoiles

en chambre à 2 personnes climatisées avec bain, w.c. et télévision.

- La pension complète sauf le déjeuner du 31 décembre.

Petits déjeuners continentaux. Café ou thé à tous les repas.

L'EST VOYAGES

1^{re} AGENCE DE L'EST DE LA FRANCE : 22 BUREAUX

L'ami financier



Selon la nature de vos placements, cette fiscalité sera plus ou moins légère. Pour vous aider à en connaître les particularités, TOPO vous présente à travers plusieurs exemples, la fiscalité appliquée aux placements les plus répandus.

Pour en savoir plus, n'hésitez pas à contacter votre conseiller bancaire.

- Pour le CODEVI (Compte pour le développement industriel), le livret A, le livret d'épargne populaire et les produits d'épargne logement (livret et plan) pas d'inquiétude à avoir. Les intérêts et le capital sont exonérés d'impôts. Cependant les montants des versements ne peuvent dépasser un certain niveau.

- L'assurance vie : Avec ce système de placement vous bénéficiez d'un triple avantage fiscal :

- Une réduction de vos impôts sur le revenu égal à 25% du montant de l'investissement, dans la limite de 4.000 F - plus 1.000 F par enfant à charge - par foyer fiscal.

- Le capital et les intérêts sont exonérés d'impôts à partir de 8 ans.

- De plus votre épargne peut être transmise hors frais de succession en totalité ou partiellement.

- Les bons de capitalisation : Ces bons sont exonérés d'impôts à partir de 8 ans, mais ne donnent pas droit comme l'assurance vie à une réduction de l'impôt sur le revenu.

La fiscalité de l'épargne

Parmi toutes les propositions de placement qui existent, le choix peut porter sur plusieurs critères de sélection : la rentabilité, la sécurité, la disponibilité...et bien sûr la fiscalité.

- Les PEP (Plan d'épargne populaire) : Il existe deux types de PEP : le PEP bancaire et le PEP assurance.

Le PEP bancaire bénéficie d'une

fiscalité identique à celle des bons de capitalisation, tandis que le PEP assurance est assimilé au régime fiscal de l'assurance vie.

De plus, les contribuables qui ne

sont pas imposables sur le revenu peuvent percevoir une prime versée par l'Etat égale à 25% des versements annuels dans la limite de 1.500 F par an.

- Les actions : Les revenus d'actions ne sont pas imposables en dessous de 8.000 F par personne et 16.000 F par couple. Si ces revenus sont supérieurs, la partie en dépassement viendra s'ajouter à la déclaration d'impôt sur le revenu.

Lors de la vente d'actions, l'impôt s'élèvera à 18,70% de la plus value réalisée seulement si le montant des ventes de l'année dépasse 325.000 F.

- Les obligations : Les revenus d'obligations sont imposables de la même manière que les revenus d'actions. Cependant, on peut choisir entre un prélèvement d'impôt de 18,70% ou ajouter ces revenus à la déclaration d'impôts.

- Les Organismes de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) : Rappelons que ces OPCVM qui regroupent les SICAV et FCP constituent des portefeuilles de titres détenus en commun par plusieurs épargnants et gérés pour leur compte par des spécialistes de la bourse. Les revenus sont répartis par catégories de titres (actions ou obligations) et sont soumis aux régimes fiscaux de chacune de ces catégories.

- Le PEA (Plan d'épargne en actions) : Il permet de gérer des actions françaises et ou des SICAV et ou des FCP. Les capitaux et les intérêts sont exonérés d'impôts à condition de conserver son investissement pendant 5 ans.



Investir, placer judicieusement son capital, cela peut vous concerner. Pour connaître les complexes rouages de notre système fiscal faites le bon choix : consultez votre conseiller bancaire.

ER H 231192

OUVERTURE HONDA

UN NOUVEL ESPACE AUTOMOBILE EST NÉ
**VENEZ DÉCOUVRIR
 LA GAMME HONDA**



NOUVELLE
Prelude
 16 SOUPAPES



NOUVELLE *Civic* PORTES

Ets KONECNY Patrick

2, rue de Belfort
 BAVILLIERS - Tél. 84.28.92.50

Le dépistage du SIDA un geste simple et anonyme

En application de la Loi du 27 juillet 1987, des consultations de dépistage anonyme et gratuit du HIV ont été mises en place dans chaque département. Les consultations ont lieu, soit dans le cadre hospitalier, soit dans un dispensaire anti-vénérien. Vous pouvez également le demander à votre médecin qui vous le prescrira (le test est remboursable à 100% par la sécurité sociale).

Le test consiste à faire une prise de sang pour rechercher les anticorps du virus HIV. Si le test est positif (on dit séropositif), cela signifie qu'on est porteur du virus. Le médecin du centre saura alors vous conseiller et vous orienter si vous souhaitez être suivi. Si vous pensez avoir été dans une situation à risque, il n'est pas utile de faire le test immédiatement après. En effet, les anticorps du virus HIV n'apparaissent que trois mois environ après la contamination. Cependant, si vous avez une inquiétude, n'hésitez pas à consulter l'un des centres de dépistage et d'information suivants où vous serez conseillé sur la conduite à tenir.

Doubs

— Centre de dépistage (dispensaire anti-vénérien) - 15, rue Denfert Rochereau - 25000 Besançon - Tél. 81.80.80.88

— Centre hospitalier St-Jacques - 25000 Besançon - Tél. 81.66.80.99.

— Service gynécologie de l'Hôpital St-Jacques - 25000 Besançon - Tél. 81.66.81.13.

— Dispensaire anti-vénérien - 40, faubourg de Besançon - 25200 Montbéliard - Tél. 81.91.12.35.

— Dispensaire anti-vénérien - 6, rue Emile Magnin - 25300 Pontarlier - Tél. 81.46.54.00.

Jura

— Centre médico-social - rue de l'égalité - 39300 Champagnole - Tél. 84.52.13.35.

— Centre médico-social -

39108 Dole cedex - Tél. 84.82.60.00.

— Centre de dépistage - 150, rue Regard - 39000 Lons-le-saunier - Tél. 84.47.40.54.

— Centre hospitalier - 39000 Lons-le-saunier - Tél. 84.47.29.00.

— Centre médico-social - rue

du Murgin - 39260 Moirans-en-montagne - Tél. 84.42.02.11.

— Centre médico-social - quai Jobez - 39400 Morez - Tél. 84.33.37.20.

— Centre médico-social - 10, rue de Franche-Comté - 39200 Saint-Claude - Tél. 84.45.20.88.

Haute-Saône

— Centre hospitalier Paul Morel - service de dialyse - 70000 Vesoul - Tél. 84.75.26.00.

— Centre de prévention - 35, rue Saint Georges - 70000 Vesoul - Tél. 84.76.19.44.

Territoire de Belfort

— Centre anti-vénérien - Centre hospitalier - 90000 Belfort - Tél. 84.28.17.12.

36.15 AIDS
36.15 MSTEL
Des infos sur toutes les questions que vous vous posez sur le SIDA

L'épidémie du Sida

Près de 500.000 cas signalés dans le monde. L'organisation mondiale de la santé a recensé dans 164 pays un total cumulé de 484.148 cas de SIDA au 1er avril 1992 (soit plus de 37.457 cas en trois mois).

Afrique: 143.936 cas dont l'Ouganda: 30.190

Amériques: 268.445 cas dont Etats-Unis: 213.641

Asie du Sud et Asie du Sud-Est: 318 cas et 236 cas

Europe: 66.106 cas.

Ces chiffres sont fortement sous évalués, surtout dans les pays du Tiers-monde où les moyens d'étude épidémiologique et de dépistage sont très insuffisants.

Le nombre de séropositifs est estimé à 11 millions en juin 1992 dont un million d'enfants.

La France se situe au 5ème rang mondial et au 1er rang européen avec en juin 1992

20.836 cas déclarés. Le nombre de séropositifs est évalué entre 100.000 et 200.000.

La population des 30-39 ans est la plus touchée, elle représente plus de 40% des cas.

Comment se distribuent les cas de SIDA :

— 52,1% homosexuels avec 8.090 cas

— 20,1% toxicomanes avec 3.127 cas

— 11,0% hétérosexuels avec 1.702 cas

— 6,0% sans facteur identifié avec 925 cas

— 5,9% transfusion avec 919 cas

— 1,8% homo-bisexuels toxicomanes avec 281 cas

— 1,7% transmission maternofoetale avec 264 cas

et 1,5% hémophiles avec 226 cas.

(sources OMS: Organisation mondiale de la santé au 31 décembre 1991)

INSTITUT DES FORCES DE VENTE DE FRANCHE-COMTÉ

Ecole Privée d'Enseignement Commercial reconnue par l'Etat

VOUS PROPOSE

UNE QUALIFICATION COMMERCIALE EN 9 MOIS

Cycle technicien des forces de vente

Après BAC ou équivalent

Programme :
Communication
Economie
Techniques de vente
Gestion

Organisation
Marketing
Langue
Export
+ stages pratiques

Cycle supérieur de formation des forces de vente

Après BAC + 2 minimum

Programme :
Communication
Marketing
Techniques de vente
Techniques de gestion

Techniques financières
Management
Langue
Export
+ stages pratiques

Choisissez votre formation et demandez la documentation, elle est gratuite

NOM Prénom

Adresse

Code Postal Ville

Sans engagement de ma part, je souhaite recevoir une documentation complète sur

- Cycle Technicien des Forces de Vente
 Cycle Supérieur de Formation des Forces de Vente

A retourner à :

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DU JURA
33, place de la Comédie - 39016 LONS-LE-SAUNIER Cedex

CCIJ

CHAMBRE DE COMMERCE
ET D'INDUSTRIE DU JURA

Le BIJ de Belfort se mobilise contre le SIDA

Depuis 1989, Belfort mène des campagnes actives de prévention de lutte contre le SIDA. A l'initiative du BIJ et de France-Libertés des actions: conférences, forum, réalisation d'une mallette pédagogique, stand SIDA aux Eurockéennes ont été entreprises auprès des jeunes.

Cette année, la ville de Belfort se mobilise pour la journée mondiale du SIDA du 1er décembre. Autour du service de prévention et d'éducation pour la santé du Centre communal d'action sociale (CCAS), les partenaires concernés par cette action ont défini une politique de prévention et de prise en charge des personnes séropositives ou des malades.

Les objectifs de cette politique de prévention vont en direction de publics divers: scolaires, étudiants, jeunes des foyers, militaires...auxquels sont proposés des actions appropriées.

● **Le centre de documentation**: Le BIJ qui possède déjà un secteur documentaire sur le sujet, a largement développé et traité sa documentation sur le SIDA. Livres, brochures, dossiers de presse, vidéos, jeux, brochures en nombre sont gratuitement mise à disposition des professionnels et du grand public.

● **La formation**: Des stages de formation de relais (enseignants, éducateurs, animateurs...) auront lieu à partir de 93. Ces stages ont pour but d'apporter une information spécifique en terme de prévention aux personnels en relation avec un public jeune ainsi que des techniques d'intervention afin qu'ils puissent être autonomes.

Par ailleurs, des expositions, conférences et projections de films auront lieu pendant toute l'année à Belfort et dans le territoire.

● **La prise en charge des malades**: Un réseau extra-hospitalier de soutien médical, psychologique et social se crée autour des malades avec des infirmières libérales, des psychologues, des services sociaux, de repas à domicile...et également des bénévoles qui ont la volonté d'aider et d'agir.

● **Le 1er décembre à Belfort**: Les scolaires et le grand public sont invités toute la journée au Centre des 4 as à découvrir les stands d'information, expositions, jeux... ainsi qu'à la projection de films au cinéma Alpha. Une conférence animée par les médecins de Belfort aura lieu à 17 h à l'Hôtel de Ville et sera suivie de la signature d'une charte sur la prise d'engagement public de l'ensemble des partenaires et des élus.

A 20 h 30, à la salle des Fêtes de Belfort «rock contre le SIDA» avec le groupe «Elmer foot beat».

● **10.000 préservatifs, mode d'emploi**: On compte environ 10.000 jeunes entre 15 et 25 ans à Belfort. Six d'entre eux vont dans le cadre d'un projet distribuer gratuitement 10.000 préservatifs avec mode d'emploi, dans la rue, les cafés pendant toute la semaine. D'autre part 3 nouveaux distributeurs de préservatifs seront installés en ville.

Pour en savoir plus: Belfort Information Jeunesse - 3, rue Jules Valès - 90000 Belfort - tél. 84.28.55.00

SIDA en Franche-Comté: le temps d'en parler

● **AIDES Franche-Comté** - 15, rue du petit Battant - 25000 Besançon - Tél. 81.81.80.80

Le centre d'accueil est ouvert du lundi au vendredi de 14 h à 18 h (le jeudi jusqu'à 22 h).

Les services: aide aux malades, groupe loisirs, groupe de parole, relaxation, permanence sociale et permanence psychologique.

C'est aussi un centre de documentation et de formation des relais professionnels (enseignants, personnel soignant et socio-éducatif...) qui intervient auprès de tous publics pour une information sur la prévention.

● **Vie pour vie** - 102 bis, rue de Belfort - 25000 Besançon - Tél. 81.50.92.71.

Association créée à l'initiative de malades du SIDA; propose une aide psychologique, juridique et sociale. Permanence le lundi à partir de 16 h.

Enquête SIDA

A l'occasion des Eurockéennes de Belfort en juin 91, une enquête (qu'il vous est possible de consulter au CIJ de Franche-Comté) sur la prévention du SIDA et le public rock avait été réalisée.

4.056 questionnaires de quatre pages distribués sur le site du festival ont permis de dresser l'état de connaissances du

public face à ce problème. Cette première enquête a notamment fait ressortir la persistance des fausses rumeurs concernant les modes de transmission du virus chez les 14-39 ans. Une seconde enquête a donc été organisée en juillet 92 axée sur les connaissances des modes de contamination et des lieux de prévention.

Que vous soyez porteur du virus ou non, Vous avez besoin d'un renseignement? Vous êtes inquiet?

Une permanence téléphonique 24 h/24 et gratuite répond à vos questions: 05.36.66.36 «SIDA info service»

LE 31
DECEMBRE

REVEILLON

EN CROISIERE

A BORD DU "KLEBER" OU DU PETITE "FRANCE"

DU 31 DECEMBRE 18 HEURES AU 1^{er} JANVIER APRES LE PETIT DEJEUNER

Menu

Foie gras de canard en gelée
Feuilleté d'escargots aux girolles
Sorbet à la pomme verte aux calva
Mignon de veau aux morilles
Bouquetière de légumes frais
Pommes amandines
Assortiments de fromages
Vacherin glacé

720 F*

*PRIX PAR PERSONNE

PREACHEMINEMENT AU DEPART DE: Langres, Chaumont: 350F - Saint-Dizier: 300F
- Bar-le-Duc, Commercy, Toul: 250F - Nancy, Lunéville: 200F
- Besançon: 250F - Montbéliard, Belfort: 200F

L'EST VOYAGES

1^{ère} AGENCE DE L'EST DE LA FRANCE: 22 BUREAUX LICENCE 182

Opération parrainage avec reporters sans frontières

L'association «reporters sans frontières» a recensé 110 journalistes actuellement emprisonnés dans le monde. Il en existe sûrement beaucoup d'autres. De nombreux journaux français ont accepté de les parrainer avec votre aide et votre soutien.

A l'occasion de ce dossier sur le bénévolat, TOPO a décidé de les rejoindre et vous propose de soutenir Karimzadeh, dessinateur au magazine scientifique iranien «Farad» et condamné à un an de prison par un tribunal révolutionnaire.

Le motif: Selon l'agence officielle iranienne IRNA, Karimzadeh et au moins trois autres journalistes du «Farad» sont accusés d'avoir publié «une caricature injurieuse pour le fondateur de la république islamique, l'Iman Khomeini». Le journal «Farad» avait en effet édité un dessin représentant un manchot cul-de-jatte afin d'illustrer un article sur la mauvaise situation du football en Iran.



Outre l'énormité d'un tel chef d'accusation, les journalistes de l'association «reporters sans frontières» qui ont reçu copie de cette caricature n'ont trouvé de surcroît aucune ressemblance

frappante avec l'Iman Khomeini. Cette anecdote digne d'Ubu est pourtant à l'origine de l'emprisonnement de Karimzadeh et du directeur de la publication du journal «Farad»!

Si vous voulez aider Karimzadeh, envoyez-nous un texte demandant au gouvernement iranien sa libération. Nous nous chargerons de transmettre ces lettres à «reporters sans frontières».

Pour eux aussi écrire c'est agir

Votre courrier peut libérer de l'oppression. Il existe de nombreuses associations qui comme «Amnesty International» et «Reporters sans frontières» attendent votre soutien et votre aide.

- Aide et Action - 78/80, rue de la Réunion - 75020 Paris (parrainage d'un enfant à travers une correspondance et une contribution financière).

- Réseau solidarité - Peuples solidaires - 5, rue F. Bizette - 35000 Rennes (pour le respect des droits économiques et sociaux des hommes et femmes du Tiers-monde).

- Survival International - 45, rue du faubourg du Temple - 75010 Paris (Pour le respect des droits des peuples indigènes).

ER 4 231192

Une chance pour les sans-diplômes :

L'EXO-JEUNES

*Vous avez entre 18 et 25 ans ?
Vous n'avez aucun diplôme ?
Vous souhaitez pourtant travailler ?*

Alors faites connaissance avec l'Exo-jeunes

- **Pour vous :** c'est la possibilité d'une embauche dans un établissement avec un contrat à durée indéterminée.

Vous serez donc salarié de l'entreprise avec une rémunération qui ne peut pas être inférieure au SMIC : 4.688,07 F nets à ce jour.

- **Pour votre futur employeur :** c'est un avantage important car il bénéficiera pour votre embauche d'une exonération totale des cotisations patronales durant 1 an et ensuite à 50 % durant 6 mois.

Ainsi, la première année, le coût du travail est abaissé de 28 %. A noter que cette mesure concerne tous les établissements du secteur privé employant moins de 500 salariés.

Quelques conseils pour décrocher votre emploi :

Dans le cadre des Exo-jeunes :

- 9 embauches sur 10 ont lieu dans les entreprises de moins de 50 salariés.

- Plus de la moitié des contrats sont conclus avec des entreprises employant moins de 10 salariés.

- C'est dans le secteur tertiaire que se réalisent la majorité des embauches.

Attention : vous ne disposez plus que de quelques semaines pour bénéficier de l'Exo-jeunes : c'est-à-dire jusqu'au 31 décembre 1992.

Alors si vous voulez profiter de cette mesure qui a déjà permis à plus de 120.000 jeunes de trouver un emploi stable, il est encore temps...

Pour vous aider, n'hésitez pas à contacter votre Agence Locale pour l'Emploi.

ANPE



ENTREPRENDRE

● **Animateurs de centres de vacances en Allemagne**

Le Bureau international de liaison et de documentation (BILD) propose aux jeunes âgés de 21 à 28 ans une formation d'animateurs qui leur permettra d'encadrer cet été des rencontres franco-allemandes d'adolescents.

Le stage de formation se déroulera en février et mars 1993. Les candidats possédant une bonne connaissance de la langue allemande doivent au plus vite contacter :

BILD - Service des centres de jeunes - 50, rue de Laborde - 75008 Paris - Tél. 16 (1) 43.87.25.50

● **Objectif Passion Recherche**

Organiser la rencontre et le dialogue entre les jeunes, les chercheurs et les enseignants afin de faire pénétrer la science dans la culture et de mettre en évidence son utilité sociale : tel est l'objectif de l'opération « *Passion recherche* ».

Les projets élaborés à l'initiative des professeurs et des élèves peuvent s'inscrire soit dans un Projet d'action éducative (PAE), soit dans le cadre d'ateliers de culture scientifique et technique.

Comment procéder ?

Vous êtes professeur (ou élève, dans ce cas parlez-lui de cette initiative) adressez vous au chargé de mission à l'action culturelle de votre rectorat ; vous êtes chercheur ou ingénieur, faites-vous connaître auprès de votre délégation régionale du CNRS.

Contact : M. Rosselet - Rectorat - 8/10, rue de la Convention - 25030 Besançon cedex - Tél. 81.65.47.00.

ou Délégation CNRS Nord-Est - M. Claude Renaud - 39, rue Gambetta - BP 030 - 54002 Nancy - Tél. 83.85.60.00

Du côté de



Educateur sportif

Les formations en Franche-Comté

Le Brevet d'Etat d'éducateur sportif (BEES) est indispensable pour enseigner une ou plusieurs activités sportives contre rémunération qu'il s'agisse d'une activité saisonnière ou régulière enseignée au sein d'un club ou d'une municipalité.

Le BEES sanctionne une formation commune à tous les éducateurs sportifs et une formation spécifique à chaque discipline (une soixantaine environ). Il comporte 3 degrés : le 1er confère au candidat la qualification exigée pour l'animation et l'initiation dans la discipline choisie, le second la qualification pour le perfectionnement et la formation de cadres, le troisième la qualification supérieure et la possibilité d'accéder au titre d'entraîneur national ou directeur technique national.

Pour faire face au besoin de formation de personnel dans le domaine du sport, le Service public régional de formation de Franche-Comté, placé sous la conduite du Directeur Régional de la jeunesse et des sports, réalise annuellement plus de 100 actions de formation.

Chaque année, il édit le calendrier des ac-

tions de formation dispensées en Franche-Comté.

Cette plaquette est à consulter au CIJ de Franche-Comté. Vous pouvez également contacter la Direction départementale de la jeunesse et des sports du département de votre résidence habituelle qui répondra à toutes vos questions relatives aux modalités d'inscription aux BEES.

Contacts :

Doubs : Direction départementale de la jeunesse et des sports - Place Jean Cornet - 25000 Besançon - Tél. 81.83.06.22 et/ou Direction régionale de la jeunesse et des sports - 27, rue Sancey - 25044 Besançon cedex - Tél. 81.51.50.25.

Jura : Direction départementale de la jeunesse et des sports - 15, avenue Thurel - BP 634 - 390021 Lons-le-saunier cedex - Tél. 84.35.27.00.

Haute-Saône : Direction départementale de la jeunesse et des sports - 1, cours François Villon - 70006 Vesoul cedex - Tél. 84.76.40.70.

Territoire de Belfort : Direction départementale de la jeunesse et des sports - 7, rue Plumeré - 90000 Belfort - Tél. 84.21.22.30.



L'éducateur sportif enseigne contre rémunération une ou plusieurs disciplines sportives dans un cadre extra-scolaire.

ENTREPRENDRE

● **Bourses pour cours de langue en Allemagne**

Le DAAD (Office Allemand d'échanges universitaires) offre deux catégories de bourses pour des cours d'été en Allemagne destinées aux étudiants et chercheurs.

— Pour un séjour de 2 mois consécutifs de juin à octobre dans un institut Goethe : bourse de 4.930 DM ; frais de voyage à la charge du boursier, test de niveau de l'Institut Goethe obligatoire.

— Pour un séjour de 3 à 4 semaines de juin à septembre dans une université : bourse de 1.250 DM ; un complément financier peut être demandé au boursier si le prix du cours dépasse le montant de la bourse. Les frais de voyage sont à la charge du boursier. Bon niveau de connaissance de la langue demandé.

Date limite de dépôt des dossiers (lettre accompagnée d'un curriculum-vitae) : le 15 janvier 1993.

Inscriptions : DAAD (Madame Jolivet) - 15, rue de Verneuil - 75007 Paris - Tél. 16(1) 42.61.04.33

● **2^{ème} bourses aux projets de l'association de jumelage de Besançon**

L'association des jumelages de Besançon se propose d'attribuer 4 bourses d'une valeur globale de 40.000 francs et destinées à venir en aide à des projets innovants.

Alors, si vous êtes une association bisontine à la recherche d'un appui financier pour un projet en liaison avec l'étranger et qui concerne l'un des domaines suivants : linguistique, professionnel, culturel et sportif ou humanitaire et social, faites-vous connaître avant le 31 décembre auprès de :

Association des jumelages et relations internationales de la ville de Besançon - 2, rue Mégevand - 25034 Besançon cedex - Tél. 81.61.50.27

Télex

● **Dialogues** : le numéro 21 de cette revue trimestrielle éditée par la Fédération des oeuvres laïques (FOL) du Jura est paru. Ce périodique évoque à travers différentes rubriques, l'histoire de l'immigration mais aussi des cultures d'origines. « *Dialogues* » est diffusé par abonnement (90 F) ou en vente au numéro (20 F).

Contact : FOL du Jura - 29, rue des Toupes - BP 185 - 39005 Lons-le-saunier cedex - Tél. 84.35.12.09

● **Rythmes africains** : L'association « *Diali-Diali* » organise pour l'année 92-93 une série de stages d'initiation et de perfectionnement aux percussions africaines.

Prochain rendez-vous : les 5 et 6 décembre avec Eric Genevois. Coût : 300 F pour 6 heures de cours.

Inscriptions et calendrier des stages :

MPT des Clairs-soleils - 93, rue de Chalezeule - 25000 Besançon - Tél. 81.61.38.11

● **Editions du CRDP** : « *Les métiers de l'image et du son en République fédérale allemande* » fait l'objet d'un dossier réalisé par le Centre régional de documentation pédagogique de Besançon. Au sommaire : présentation de l'organisation des activités audiovisuelles, statut des professionnels, structures des instituts de formation...

En vente (70 F) au :

CRDP - 6, rue des fusillés - BP 1153 - 25003 Besançon cedex

● **Stages franco-allemand pour jeunes** : L'association « *les amis du Sonnenberg en France* » organise du 27 décembre au 4 janvier une rencontre franco-allemande pour des jeunes de 16 à 22 ans à Sonnenberg en Allemagne. Table ronde sur le thème « *avides de bonheur et de succès* » et activités sportives sont au programme de cette session. Les frais de voyage seront remboursés selon les directives de l'Office franco-allemand pour la jeunesse.

Inscriptions : Chantal Andriot - BP 232 - 52208 Langres cedex - Tél. 25.87.60.34